LE TOXIQUE LAGOCEPHALUS SCELERATUS FAIT DÉBAT

Du poisson mortel sur les étals ?

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2100 | Mardi 11 février 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL NATIONAL

L'arbitrage, un feuilleton qui revient chaque week-end

Page 17

APRÈS DE GRAVES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE SA PERSONNE PAR HICHEM ABOUD

Saïd Bouteflika brise le silence

Page 3

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE LAIT EN 2013

Léger recul de la facture

Page 6

LES TRAVAILLEURS DE LA CNAS DÉNONCENT LE "MÉPRIS AFFICHÉ PAR LA TUTELLE"

La FNTSS menace de recourir à la grève

Page 4

TIZI-OUZOU

L'otage de Maâtkas a retrouvé sa famille

BOUMERDÈS

Un réseau de faussaires démantelé par la BRI

Repères

10
ans de prison ferme et une amende d'un million DA ont été requis par le tribunal de Sidi M'hamed à l'encontre de Brahim Hadjas.

138
marchés sont en cours de réalisation dans les wilayas relevant de la direction régionale du commerce de Batna.

40
producteurs et transformateurs d'huile d'olive participeront au concours de la meilleure huile d'olive, prévu à fin février à Boumerdès.

550 lycéens au 6e grand concours "Cirta Science" à Constantine

Près de 550 élèves, issus de 56 lycées de la wilaya de Constantine ont participé samedi à la 6e édition du grand concours Cirta Science, organisé à luniversité Emir-Abdelkader à l'initiative de l'association Sirius d'astronomie. Le vice-président de cette association, Mourad Hamdouche, a précisé que les trois lauréats retenus effectueront une visite scientifique au plus grand accélérateur de particules du monde relevant de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) de Meyrin, à quelque kilomètres de Genève (Suisse).
Les lycéens les plus méritants à l'issue de ce concours découvriront cet accélérateur qui a coûté quelque 10 milliards de dollars et qui a créé l'événement en 2013 en permettant au physicien britannique Peter Higgs d'obtenir, avec le Belge, François Englert, le prix Nobel de physique pour la découverte de la particule qui porte désormais son nom (particule de Higgs) et que l'on cherchait à prouver depuis 40 ans. Quatre lycéens de chaque établissement ont été sélectionnés pour ce concours, en fonction des moyennes obtenues au premier trimestre de cette année scolaire, pour participer à ce concours à l'issue duquel les 60 premiers du 1er tour seront qualifiés pour la phase finale qui aura lieu avant le 16 avril prochain, date retenue pour la désignation des trois heureux lauréats qui effectueront le voyage, a précisé M. Hamdouche.

La violence en milieu scolaire en débat

La violence en milieu scolaire a été le thème d'une visio-conférence organisée samedi au siège du ministère de l'Education sous la présidence du premier responsable du secteur, Abdelatif Baba Ahmed.
Lors de cette visioconférence organisée en prévision d'une rencontre nationale sur le même thème, "il a été procédé à la présentation des rapports de wilaya adressés par la commission centrale chargée de l'examen du dossier de la violence en milieu scolaire et comprenant les principaux fondements du traitement de ce phénomène", indique un communiqué du ministère.
Il a également été question de nombre d'aspects liés à ce phénomène dont la présentation d'une approche du phénomène de violence en milieu scolaire, la définition des types de violence et les facteurs déclencheurs. L'étude a proposé des solutions préventives à ce phénomène. Cette visio-conférence a été organisée en prévision d'une rencontre nationale sur ce phénomène associant des chercheurs universitaires en psychologie et des représentants de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales.
Dans ce contexte, le ministère de l'Education appelle tous les acteurs et partenaires sociaux à conjuguer leurs efforts pour traiter ce phénomène.

La Fédération des auto-écoles se félicite de la décision du ministère de tutelle

La Fédération nationale des auto-écoles a exprimé, dimanche, sa satisfaction quant à la décision du ministère des Transports de restreindre l'application des nouvelles mesures réglementant ce secteur, notamment l'obligation de posséder un diplôme universitaire, aux gérants d'auto-écoles qui seront créées à l'avenir. Le président de la fédération, Ahmed Zineddine Aoudia, a indiqué à l'APS, en marge d'une journée d'étude sur la politique nationale de la sécurité routière, que son organisme avait accueilli avec satisfaction la décision du ministère relative à l'application des dispositions du décret exécutif fixant les conditions d'organisation et de contrôle des établissements d'enseignement de la conduite automobile aux structures nouvellement créées.
En vertu du décret, les auto-écoles ont jusqu'au 14 mars 2014 pour se conformer aux conditions fixées, notamment l'obligation pour les gérants d'auto-écoles de posséder un diplôme supérieur dans le domaine juridique, commercial, comptable ou technique qui permet d'assurer l'activité de gérant. La fédération avait exprimé sa crainte que l'entrée en vigueur de ce décret exécutif n'entraîne la fermeture des auto-écoles en activité et dont les gérants ne possèdent pas de diplôme supérieur.
Les quelque 7.600 auto-écoles en activité bénéficieront, quant à elles, d'un accompagnement en vue de les adapter aux nouvelles mesures visant la modernisation de ces établissements.

Dixit

Abdelmadjid Tebboune :

"Avec les moyens financiers mobilisés et l'accélération de la cadence de réalisation, nous parviendrons sans aucun doute à résorber le déficit en logement au cours des prochaines années.
Si en 2013 quelque 580.000 logements, toutes formules confondues, ont été lancés et 248.000 logements réceptionnés, l'année 2014 verra le lancement de 650.000 unités et la réception de 300.000 autres. Pour ce qui est du logement rural, qui connait un grand engouement, 390.000 logements ont été réceptionnés et près de 724.000 sont en cours de réalisation sur un total de 900.000 logements prévus dans le cadre du quinquennat 2010-2014."

Doté d'une queue, il est considéré comme un dieu vivant en Inde

Tout à fait normal au premier abord, Chandre Oraon, 35 ans, présente une particularité physique bien étonnante. Depuis sa naissance, cet Indien possède une queue dans le bas du dos, plus précisément à la base de sa colonne vertébrale. Une pilosité singulière qui pousse année après année, au point d'atteindre à ce jour pas moins de 36cm. Un statut de dieu vivant dans un pays où le singe est sacré, Mais cette cette queue qui ravivera à certains fans de manga les souvenirs du héros de Dragon Ball, Sangoku, est vue d'une toute autre manière en Inde. Alors que l'on aurait pu croire que cet excès capillaire pourrait être un handicap pour Chandre Oraon, c'est en effet tout l'inverse dans son pays. Depuis qu'il a décidé de ne plus la cacher, l'indien de 35 ans est ainsi devenu une figure de culte, et pour cause, il est considéré comme la réincarnation du dieu-singe Hanouman. Un statut qui vaut à l'homme une notoriété unique. Des foules de croyants se pressent ainsi vers lui tous les jours pour venir toucher sa fameuse queue. Le contact avec celle-ci, selon les croyances, permettrait de se protéger des maladies où de porter chance aux bébés fraîchement nés. D'après le reportage réalisé, relayé par le média belge 7sur7, certaines personnes n'hésitent ainsi pas à parcourir des milliers de kilomètres pour en profiter. Pas étonnant alors vu cette popularité que Chandre Oraon ait décidé de conserver cette divine queue, qui ne lui permet malgré tout pas d'être oisif. L'homme à la queue de singe doit en effet travailler comme tout le monde et cueillir le thé dans les célèbres cultures de sa région. Tout le monde ne peut pas gagner sa vie avec sa queue, aussi longue soit-elle.

Clint Eastwood sauve la vie d'un homme qui s'étouffait avec un morceau de fromage

On peut être un héros légendaire de cinéma, mais aussi dans la vraie vie. C'est ce qui est arrivé à Clint Eastwood lors d'une soirée de gala à l'occasion du tournoi de golf AT&T Pebble Beach National Pro-Am aux Etats-Unis. Une réception que le directeur du tournoi, Steve John, a bien failli gâcher de manière bien triste.
Visiblement très attiré par le fromage proposé au buffet, le responsable s'est bien malheureusement étouffé avec un morceau. Se mettant rapidement à paniquer, l'homme a alors regardé autour de lui pour chercher de l'aide, et finalement croiser le regard de Clint Eastwood, raconte The Carmel Pine Cone, le journal de la ville où vit l'acteur et réalisateur : "Je l'ai regardé dans les yeux et j'ai vu ce regard de panique que présentent les gens qui voient leur vie défiler devant leurs yeux", a-t-il raconté. Clint Eastwood a attrapé l'homme de 95 kilos par les épaules et l'a soulevé 3 fois pour l'aider à éjecter le morceau de fromage. Le directeur du tournoi de golf californien n'a pas manqué de remercier son sauveur, racontant à son tour la scène à des médias locaux : "Clint a encore une sacrée force", a-t-il avoué.

APRÈS DE GRAVES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LUI PAR HICHEM ABOUD

Saïd Bouteflika brise le silence

Cette attaque bien en règle témoigne d'un scénario qui vient à point nommé pour décrédibiliser le président Bouteflika et son clan et où tous les coups sont permis.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le journaliste et polémiste, Hicham Aboud, récidive avec un ouvrage sur Bouteflika qu'il compte publier après l'élection présidentielle. Dans un entretien, Aboud révèle que son livre intitulé *L'Algérie des Bouteflika, vol, vice et corruption* sera « vu comme une véritable bombe à l'endroit du président ».

Poursuivant sa farouche opposition au clan présidentiel, Hicham Aboud, ex-officier du DRS et journaliste s'est « démonté » contre les Bouteflika. Le livre en question est un ramassis de colportages et de témoignages. « *J'ai été voir tous ceux qui ont connu Bouteflika et sa famille depuis son enfance jusqu'à maintenant. C'est un livre qui est fait sur la base des témoignages recueillis* », note-t-il. Il affirme également qu'il a « *effectué des déplacements au Maroc et en France pour les besoins de ce livre* ».

Les accusations graves contre le frère du Président portent sur des affaires de corruption dont notamment des contrats avec l'EHTRB de Haddad, des pots-de-vin versés dans l'affaire-Sonatrach et le projet de l'autoroute Est-Ouest et les factures gonflées dans un hôtel parisien lors du séjour hospitalier dans la capitale française. Ce qui a poussé à cette occasion Saïd Bouteflika à réagir sur le contenu de la lettre dont il a été destinataire. D'ailleurs, le frère du Président, connu pour sa discrétion, a brisé le silence pour une fois, estimant que cette lettre lui nuît gravement. «*J'ai reçu cette lettre et j'ai décidé de la rendre publique intégralement* », a-t-il dit. Mais le frère conseiller à la présidence de la République juge ces propos « *inacceptables* ».

Sa réaction est épidermique lorsqu'il souligne « *les accusations portées dans cette lettre sont tellement graves qu'elles ne touchent plus uniquement à ma personne, mais portent atteinte à tout un peuple qui n'accepterait pas que le frère du Président puisse avoir de tels comportements* ». Saïd Bouteflika compte ester en justice le journaliste. « *Je ne vais pas me taire et je vais porter plainte contre Hicham Aboud que j'ai jamais eu à connaître* ». « *Je n'ai pas à lui répondre et je considère qu'il est comptable devant le peuple algérien* », ajoute-t-il sans ambages. Cette attaque bien en règle témoigne d'un scénario qui vient à point nommé pour décrédibiliser le président Bouteflika et son clan où tous les coups sont permis. Et ce, quand bien même l'auteur du livre laisse croire que le projet du livre en question dans lequel il émet de graves accusations contre le Président et son frère est dans le seul but de « *faire connaître à l'opinion publique le bilan des 15 ans de règne du Président* ». **F. A.**

Saïd Bouteflika.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Nourdine Bahbouh candidat

PAR INES AMROUDE

L'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS) participera à l'élection présidentielle du 17 avril 2014 et s'oppose à toutes formes de boycott, a annoncé lundi à Alger, le président de ce parti politique, Noureddine Bahbouh. *"Le Conseil national de l'UFDS, élargi aux élus et cadres du parti, réuni le week-end dernier a décidé de participer à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, refusant l'option du boycott qui profite à une faune d'opportunistes"*, a indiqué M. Bahbouh qui était l'invité du forum du quotidien national *Liberté*. *"Un consensus s'est dégagé quant à notre participation, ce qui permet au parti d'être présent sur la scène politique, d'expliquer et de défendre ses positions"*, a ajouté M. Bahbouh. Il a également rappelé que le conseil national de l'UFDS a décidé de *"ne pas présenter de candidat, mais de soutenir le candidat libre à la candidature à la présidentielle, Ali Benflis"*, expliquant que son parti *"prendra part à la campagne électorale de Benflis tout en gardant sa ligne de conduite"*. *"Nous avons décidé de soutenir Benflis car son programme se rapproche de nos positions"*, a encore réitéré M. Bahbouh, estimant par ailleurs que sa formation politique a été créée il y a deux années et *"n'est pas assez structurée au niveau national pour mobiliser des électeurs"*. Il a également indiqué que la fonction de président de la République doit être *"sacralisée"*, déplorant à ce propos le nombre *"impressionnant"* de candidats à la candidature. Invité à se prononcer sur l'actualité du pays en prévision de la prochaine échéance politique, le président de l'UFDS a estimé que le pays entame un *"tournant décisif de son histoire"*, exhortant à cet effet les différents acteurs à *"ne pas s'attaquer aux institutions de l'Etat qu'il faut préserver quelles que soient leurs insuffisances"*. Il a exprimé le souhait de voir la campagne électorale entamée par un *"débat d'idées à même d'intéresser les citoyens et les potentiels électeurs"*, et non par un *"déballage médiatique"*. **I. A.**

La CGEA désavoue Amar Saïdani

PAR SADEK BELHOCINE

Les déclarations fracassantes du secrétaire général du FLN, Amar Saïdani sur le DRS et son patron, continuent de faire des vagues au sein de la classe politique et des acteurs économiques. Hier, c'était au tour de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) d'exprimer son indignation sur ces attaques qui ont visé un département sensible de l'ANP. Dans un communiqué rendu public, Saïda Neghza, vice-présidente de la CGEA souligne que « *les graves accusations portées à l'encontre notre institution et de leurs responsables,… décrédibilisent, non seulement, notre pays au regard des États avec lesquels l'Algérie a eu beaucoup de peine à tisser d'excellentes relations après la décennie noire, mais aussi mettent en doute notre volonté de construire une démocratie permettant de faire évoluer la nation algérienne sur la base d'une économie de marché, dont l'aspect social doit figurer comme un élément fondamental* ». La vice-présidente de la CGEA souhaite « *ces discours, ce genre de passes d'armes, cessent et soit banni de notre langage et que les joutes de pré campagne doivent comporter uniquement des propos destinés à consolider la nation algérienne* ». **S. B.**

SOUS LA PLUME

Quand l'éthique est remisée au placard

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le vieux débat sur l'éthique est vite remué quand une personne s'estime bafouée dans sa dignité. Le cas de la lettre et le projet de livre de Hicham Aboud en portent les stigmates. Ce dernier qui s'attache à publier un livre sur Bouteflika et son frère cadet, préfère se mettre dans le raccourci « people » pour s'intéresser aux détails de la vie privée d'une personnalité publique, qui de surcroît assume la plus haute charge de l'Etat.

Dans la même veine, le SG du FLN qui a porté des accusations à l'endroit du patron du DRS n'est pas le fruit seulement d'une polémique ou d'un malentendu, mais carrément des propos incriminant la personne du premier responsable des services secrets algériens.

Amar Saïdani n'a pas omis d'asséner un coup de massue à un haut responsable militaire en le présentant comme un personnage « hors-la-loi » ou un bandit de grand chemin dont il faut avoir peur. Un procédé peu probant étant donné que le SG du FLN, censé de surcroît être un parti au pouvoir et a donc pour mission de protéger les intérêts suprêmes de la Nation, croit régler ses comptes à titre personnel avec un haut gradé des services dans une conjoncture politique favorable à toutes les dérives.

De même que cela peut porter atteinte à la stabilité recherchée d'un pays qui a souffert de la privatisation du pouvoir, des calomnies, des propos de caniveaux et le jeu machiavélique de « diviser pour régner ». Cela donnerait aussi matière à réflexion pour les experts en communication et les journalistes eux-mêmes pour débusquer les faux-fuyants sur l'investigation journalistique et le respect des règles de l'éthique.

« Cela peut porter atteinte à la stabilité recherchée d'un pays qui a souffert de la privatisation du pouvoir, des calomnies, des propos de caniveaux et le jeu machiavélique de « diviser pour régner »

L'on sait que le débat et la critique même s'il s'avère qu'ils sont outranciers ou disproportionnés, leur référent et leur qualité demeurent intacts lorsqu'il s'agit d'un bilan autour d'un personnage politique quel que soit son rang et son statut. Mais l'art de préserver la vie privée d'une personne est aussi sacré que l'est la liberté d'écrire sur elle ou de la jeter à la vindicte pour des raisons ou des ambitions politiques. Tout le tort est dans cette logique.

L. B.

LE TOXIQUE LAGOCEPHALUS SCELERATUS FAIT DÉBAT DANS LES MILIEUX DE PÊCHEURS EN ALGÉRIE

Du poisson mortel sur les étals ?

Lapin ou lièvre ? C'est la grande question qui fait débat actuellement dans les milieux des pêcheurs algériens qui ont ramené la semaine dernière dans leurs filets quelques spécimens de lagocephalus, un poisson impropre à la consommation, qui a récemment colonisé certaines régions de la Méditerranée.

PAR INES AMROUDE

La première alerte est venue des côtes ténésiennes, au nord-ouest de la wilaya de Chlef, lorsque des pêcheurs des villages de Sidi Abderrahmane et de La Marsa avaient ramené dans leurs filets deux spécimens de cette espèce de poisson. Quelques jours après, des prises de Lagocephalus sont effectuées dans plusieurs parties du littoral, notamment à Skikda, Annaba. Peu connue jusque là, ce poisson a finit par attirer autant la curiosité que la méfiance des milieux de la pêche artisanale. "*Au début, on était un peu étonné de rencontrer ce type de poisson, rare sur nos côtes*", affirme Mustapha Fardjallah, président de la Chambre de la pêche de la wilaya de Chlef. Le nombre pêché de cette nouvelle espèce de poisson herbivore "*est minime pour le moment. Nous ne savons pas exactement quel est son nombre et ses habitats, sur notre côte*", ajoute M. Fardjallah. "*Pour en savoir plus, il faudrait attendre le retour du redoux, vers la mi-mai, lorsque les petits métiers vont à nouveau sortir en mer en nombre, pour connaître si ce type de poisson est nombreux sur notre littoral, ou s'il ne fait que passer*", explique-t-il dans un entretien téléphonique avec l'APS.

Dans une première réaction à l'apparition de ce poisson rare sur les côtes algériennes, mais déjà largement connu en Méditerranée orientale où il est consommé, le CNRDPA a affirmé qu'il s'agit du Lagocephalus, ou poisson lièvre. Mohamed Etsouri, chercheur au CNRDPA, a affirmé à l'APS que cette espèce de poisson est endémique à la Mare Nostrum, mais que son "*comportement, par rapport à son milieu naturel est peu connu. Il est apparu récemment en quantité plus importante que d'habitude sur les côtes de Annaba, Jijel et Chlef*".

Lièvre ou lapin, choix toxique

Confondu avec le poisson lapin, qui se divise en deux espèces, siganus luridus et siganus rivulatus), et que les Moyen-Orientaux appellent "arnab", le lagocephalus Sceleratus est une espèce "invasive", qui a colonisé depuis quelques années la Méditerranée, selon des observations de scientifiques algériens du CNRDPA et du laboratoire de bioressources marines d'Annaba.

Les prises de cette espèce exotique car non originaire de la Méditerranée, se sont multipliées ces derniers jours, au point de susciter les interrogations de la communauté scientifique et des pêcheurs sur sa probable prolifération sur les côtes algériennes. Egalement appelé tétrodon, le lagocephalus sceleratus serait arrivé depuis peu en Méditerranée, selon des observations de scientifiques. Et, tout comme les deux espèces de "poisson lapin", il est impropre à la consommation. Mieux, il serait même mortel, car ses viscères et sa peau sont riches en tétrodotoxine, une toxine mortelle.

Plusieurs décès ont été observés en Israël, au Liban, en Syrie, en Turquie et en Grèce, après consommation de ce poisson herbivore très toxique. Le ministère de la Pêche a d'ailleurs diffusé un "warning" à toutes les pêcheries du pays et en direction des consommateurs sur la dangerosité de sa consommation. Par contre, les deux genres de poisson lapin, deux grands herbivores, communs en Méditerranée orientale (Liban, Palestine, Egypte, etc.), s'ils sont comestibles, il provoquent néanmoins des effets hallucinogènes, comme la Saupe, qui peuple la Méditerranée. Le danger que ces deux espèces font peser sur la faune locale est qu'elles sont devenues envahissantes en se posant comme concurrentes directes du seul grand herbivore de la Méditerranée, la saupe, qui, elle aussi, provoque des effets hallucinogènes lorsqu'elle est consommée directement après la cuisson. Originaire des Océans Indien et Pacifique, le siganus luridus a été pour la première fois identifié en Méditerranée en 1956. Son expansion géographique vers l'Ouest, est cependant assez récente, les premiers spécimens ont été capturés en Tunisie en 1971. Dans plusieurs ports et abris de pêche algériens, l'alerte est donnée : qu'il soient lièvre ou lapin, siganus et lagocephalus sont tous les deux toxiques. Pis, ils menacent directement la seule grande espèce herbivore marine de Méditerranée : la bonne et vieille saupe, qui, servie impérativement froide et à l'escabèche, procure un vrai plaisir de palais.

I. A.

OFFRES D'EMPLOI AU NIVEAU DE L'ANEM

Le délai de traitement réduit à 5 jours

Le délai de traitement des offres d'emploi proposées par les organismes employeurs sera désormais réduit à 5 jours. En effet, le délai de traitement des offres d'emploi proposées par les organismes employeurs passera de 21 à 5 jours à partir de la date de dépôt de l'offre d'emploi au niveau de l'Anem, a indiqué, à l'APS, le directeur général de cette agence, Tahar Challal. Cette mesure vient conformément à l'application de l'instruction numéro 1 du 3 février 2014 du Premier ministre, relative à l'assouplissement des procédures d'intermédiation sur le marché de l'emploi, dont l'APS, a obtenu une copie. Le document souligne que cette instruction s'inscrit dans le cadre de l'"*assouplissement des procédures et en vue de permettre au service public de l'emploi de répondre efficacement aux attentes des demandeurs et des offreurs d'emploi*". Il est expliqué que "*l'activité d'intermédiation sur le marché du travail doit désormais, reposer sur les principes de célérité, d'efficacité et de transparence*". "*Les offres d'emploi déposées par les organismes employeurs doivent être traitées et satisfaites dans un délai maximum de cinq jours ouvrables à partir de la date de dépôt de l'offre d'emploi*", selon cette instruction. Désormais, l'Anem a un délai de 5 jours pour répondre aux offres d'emplois proposées par les organismes employeurs, a expliqué M. Challal. Il a ajouté que cette nouvelle mesure permettra aux agences locales de l'Anem qui sont au nombre de 252 "*d'exploiter rapidement les offres (postes) proposées par ces organismes. Si ces agences d'emploi ne répondent pas aux offres des employeurs dans un délai de 5 jours ouvrables, cette nouvelle mesure permettra également aux employeurs de procéder au recrutement direct des demandeurs d'emploi sans passer par l'Anem*", a-t-il expliqué. "*A l'expiration de ce délai et dans le cas d'une incapacité à satisfaire l'offre totalement ou partiellement, une notification l'autorisant à procéder au recrutement direct sera notifiée par l'Anem à l'employeur qui devra, cependant, se conformer aux profils, aux conditions et au nombre indiqués dans son offre non satisfaite par l'Anem*", note l'instruction. "*Il lui fait également, obligation d'informer l'Anem des recrutements effectués, conformément à la réglementation en vigueur et ce afin de lui permettre d'enregistrer le demandeur d'emploi, s'il n'est pas déjà inscrit à l'Anem, de le radier du fichier des demandeurs d'emploi, s'il est déjà inscrit, de lui délivrer un bulletin de présentation de régularisation qui vaut placement du demandeur d'emploi*", ajoute l'instruction.

Le document précise également que "*le défaut d'information de l'Anem par l'employeur des recrutements directs effectués au titre de l'offre non satisfaite expose ce dernier aux sanctions prévues par la législation en vigueur*".

D'autre part, l'instruction porte sur l'allongement de la période de l'inscription des demandeurs d'emploi à l'Anem qui sera porté de de trois (03) à six mois à compter de la date de son inscription à l'agence locale de l'emploi. Par ailleurs, M. Challal a affirmé que cette instruction porte sur la délivrance du formulaire de recherche active qui était consacrée aux demandeurs d'emploi sera "*étendue aux organismes employeurs*".

I. A.

LES TRAVAILLEURS DE LA CNAS DÉNONCENT LE MÉPRIS DE LA TUTELLE

La FNTSS menace de recourir à la grève

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Fédération nationale des travailleurs de la Sécurité sociale (FNTSS) a menacé dimanche à Alger, à l'issue de la réunion de son bureau exécutif, de recourir à la grève si ses revendications "*ne sont pas prises en charge*" par les gestionnaires des Caisses nationales d'assurance. "*Nous préférons privilégier le dialogue et la sagesse mais ne tolérons aucun ultimatum et exigeons que les gestionnaires appliquent les mesures contenues dans la convention collective signée en juin 2013*", a indiqué le secrétaire général de la FNTSS, Ghalmi Mustapha, dans son intervention d'ouverture de la rencontre nationale, en présence des cadres syndicaux de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). Hormis la question des salaires qui a été "*assainie*", les gestionnaires des organismes de sécurité sociale ont été interpellés sur le reste des revendications contenues dans ladite convention, à savoir notamment la mise en place des commissions statuaires, les promotions internes, l'accès aux postes d'encadrement, les retards "*considérables*" dans la confection des organigrammes des caisses et l'"*actualisation*" de la nomenclature des postes de travail. Aussi, la FNTSS a "*interpellé*" la tutelle en vue de "*veiller à la mise en oeuvre*" des instructions des pouvoirs publics par les gestionnaires des organismes de la Sécurité sociale s'agissant du dialogue et de la concertation avec le partenaire social, notamment au niveau de la CNAS et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

Tout en réaffirmant sa "*disponibilité au dialogue*", la FNTSS a interpellé, en outre, les gestionnaires sur "*les dépassements*" des dispositions de la convention collective en matière de fonctionnement des commissions paritaires, des promotions internes, de l'accès aux postes d'encadrement et de l'accès aux primes et autres indemnités. Evoquant un "*mépris*" affiché envers le partenaire social par les gestionnaires, la déclaration finale a, en outre, dénoncé les "*actions intempestives et unilatérales*" de ces derniers. La FNTSS a affirmé "*ne pas accepter que la situation perdure*", est-il indiqué, à ce propos, dans la déclaration sanctionnant la rencontre et qui a été adoptée à l'unanimité par les syndicalistes. La FNTSS a, plus particulièrement, attiré l'attention des gestionnaires et de la tutelle sur la "*situation difficile*" qui menace la "*pérennité*" de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) et les postes d'emploi de ses travailleurs en raison de difficultés financières accumulées.

TIZI-OUZOU

L'otage de Maâtkas a retrouvé sa famille

L'otage G. Hocine, âgé de 22 ans et résidant au village Tizi n'Zegart, commune de Maâtkas, a pu regagner son domicile familial, hier lundi, après avoir été libéré par ses ravisseurs. Selon différentes sources, G. Hocine aurait été relâché par ses ravisseurs, hier lundi aux environs de 3h du matin non loin de son village natal. Aucune source n'a été en revanche en mesure de confirmer ou d'infirmer l'existence du versement d'une rançon de la part de la famille de G. Hocine en contrepartie de la libération de ce dernier. Tous les citoyens de la région de Maâtkas et de ses environs ont exprimé leur joie après le dénouement heureux de cet enlèvement qui porte à 70 le nombre de personnes ayant fait l'objet de kidnapping dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2005.

L. B.

BOUMERDÈS

Un réseau de faussaires démantelé par la BRI

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la wilaya de Boumerdès a démantelé, récemment, un vaste réseau de faussaires de documents administratifs. Les éléments de cette unité spéciale ont arrêté trois individus accusés d'avoir falsifié des documents officiels et de fabriquer des cachets à l'effet d'escroquer des gens et des entreprises. La mise hors de circuit dudit réseau intervient après qu'un chef d'entreprise commercialisant des équipements électroménagers ait déposé une plainte après avoir été escroqué par les impliqués. Les premiers éléments de l'investigation ont porté sur l'arrestation de l'un d'entre eux alors qu'il conduisait un camion de transport de marchandise. C'est sur ce véhicule lourd qu'ils transportaient la marchandise volée. Ils utilisaient des documents contrefaits afin d'acquérir des produits électroménagers et ils communiquaient entre eux à l'aide de puces enregistrées avec des noms fictifs. Selon les mêmes services de sécurité, ce réseau a déjà escroqué plusieurs chefs d'entreprises dans les wilayas de Blida, Sétif et Bordj Bou Arreridj. Leur arrestation a permis la récupération du camion utilisé dans le transport de la marchandise volée par voie d'escroquerie et certains produits électroménagers.

Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt à la prison de Tidjelabine après avoir été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Boumerdès.

T.O.

ORGANE DE COORDINATION ENTRE LES POLICES AFRICAINES

Sellal salue la création de l'Afripole

A l'instar de Europole, l'Afrique se dote d'un organe de police. Ce sera Afripole dont la création sera vraisemblablement annoncée aujourd'hui.

PAR SADEK BELHOCINE

Ses missions : faciliter l'échange de renseignements entre polices nationales en matière de stupéfiants, de terrorisme, de criminalité internationale et autre contrebande. Son siège sera aussi vraisemblablement à Alger.

L'Afrique aura son organe de coordination entre les polices. Son nom : Afripole. L'annonce sera faite vraisemblablement aujourd'hui à l'issue des travaux de la Conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police dont les travaux ont débuté, hier, à Alger en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, du commissaire de la sécurité et de la paix de l'Union africaine, Smain Chergui et de nombreux responsables des polices africaines. Dans son intervention, Abdelmalek Sellal, qui a souhaité que « l'Afripole» sera mis en place le plus tôt possible, souligne que cet instrument plus que nécessaire est indispensable face aux menaces qui pèsent sur le continent africain liées au développement du phénomène de la contrebande, du crime organisé transnational. Pour le Premier ministre il ne saurait y avoir de démocratie sans la paix et la sécurité, qualifiant la création de l'Afripole de *« très important »* dans la conjoncture actuelle où l'Afrique traverse certaines turbulences. Indiquant que cet instrument intervient dans le cadre de l'Union africaine qui selon lui, *« devient une réalité forte »*, le Premier ministre souligne que *« l'Afrique soutient avec force cet organe »* pour solutionner les problèmes qui se posent au continent sans qu'il soit fait appel aux forces extra-africaines. Pour Abdelmalek Sellal, *« il est grand temps que l'Afrique se réappropie le règlement des conflits dans le continent »*. Une solution africaine aux problèmes africains, a-t-il souligné. L'Afripole sera un lointain cousin de l'Europole (Europolice) Il aura les mêmes missions à savoir faciliter les opérations de lutte contre la criminalité au sein de l'Union africaine et faciliter l'échange de renseignements entre polices nationales en matière de stupéfiants, de terrorisme, de criminalité internationale et autres contrebandes. Pour le général-major, Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), cette rencontre *« constitue une nouvelle pour le renforcement et la coordination entre les polices africaines »* et indique que l'Afripole permet une synergie des efforts pour combattre les différentes formes de crimes organisés et transnationaux. Le haut responsable de la police algérienne précise que cet organe agira dans un esprit de partenariat avec autres organisations internationales. Il assure que l'Afripole qui inscrit son action dans la lutte contre les organisations criminelles développera une vision commune et une approche intégrée et cela dans le respect des droits de l'homme. Il s'agira aussi, explique Abdelghani Hamel de *« promouvoir le partenariat entre les polices africaines pour combattre efficacement le phénomène de crimes organisés et de terrorisme et de relever les défis sécuritaire actuels et à venir ».*

S. B.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Un recensement national courant 2014

PAR RACIM NIDAL

Un recensement national des personnes aux besoins spécifiques avec détermination de la nature de leur handicap sera effectué "courant 2014", a indiqué, Ali Nabaoui, représentant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme hier à Annaba. Intervenant au cours d'une rencontre régionale sur "le soutien à l'insertion des handicapés par le travail", le même responsable a indiqué que ce recensement national, qui déterminera également le taux d'invalidité, a été décidé dans l'optique d'améliorer la qualité de la prise en charge de cette catégorie sociale. Ce recensement permettra aussi d'élaborer des programmes pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale de cette catégorie, à travers l'identification d'offres de travail adaptées aux capacités physiques et mentales des personnes ciblées, ont indiqué les participants à ce séminaire. En plus de la prise en charge sanitaire et psychopédagogique assurée par les établissements spécialisés, les personnes aux besoins spécifiques de plus de 18 ans *"ont besoin d'une insertion sociale à travers l'emploi"*. Les travaux du deuxième et dernier jour de cette rencontre, organisée à l'école des jeunes sourd-muets de la commune d'El Bouni ont été axés sur les mécanismes de création d'établissements aidant à l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques. Le rôle des associations dans l'activation de cette initiative a été souligné au cours de cette rencontre régionale à laquelle ont pris part des responsables du secteur de l'action sociale, des associations et des représentants des dispositifs de soutien à l'emploi venus de 14 wilayas dans l'est du pays.

R. N.

POUR RÉUSSIR UN DÉCOLLAGE INDUSTRIEL

Benyounes loue les atouts de l'Algérie

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement,Amara Benyounes a indiqué, hier, à Alger que l'Algérie dispose de tous les atouts lui permettant de réussir *"un véritable décollage industriel"* notamment dans le secteur du textile-habillement. *"La situation géographique de l'Algérie combinée à une main d'œuvre locale qualifiée et au coût de l'énergie relativement faible"* sont parmi les atouts permettant la relance de l'industrie, a estimé le ministre en marge de l'inauguration d'une exposition vente de produits de l'industrie manufacturière et textile, organisée au siège de l'Union Générale des travailleurs algériens (UGTA). Deux protocoles d'accord ont été signés, en marge de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'a la fin du mois courant, entre la SGP-Industrie manufacturières (IM) d'une part et de la SGP-Hydraulique et le groupe du BTPH Cosider d'autre part en présence également des ministres du Commerce et des Ressources en eau respectivement Mustapha Benbada et Hocine Necib ainsi que le Secrétaire Général de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Said.

L'accord porte sur l'achat de 50.000 tenues de travailleurs de l'usine d'habillement Confec-Style de Ain el Hammam (Tizi-Ouzou), relavant de la SGP-IM, l'objectif étant de sauver plus de 200 emplois et d'en créer d'autres, selon M. Benyounes. Le ministre a souligné, à cette occasion, que l'objectif fondamental de son département ministériel était de permettre aux entreprises industrielles de conclure des conventions de commandes publiques, rappelant que les pouvoirs publics ont consacré une enveloppe financière de 10 milliards de dollars pour le développement de ces entreprises. *"Il est temps que la commande publique soit réservée en priorité à la production nationale publique et privée",* a-t-il insisté, ajoutant qu'une réflexion a été lancée pour *"trouver des mécanismes"* permettant d'accorder la priorité à la consomation du produit algérien. Le ministre a appelé, dans ce contexte, les entreprises nationales à adopter des stratégies commerciales *"agressives"* pour *"arracher"* de nouvelles parts de marché. Abordant le partenariat dans le domaine du textile entre l'Algérie et la Turquie, M.Benyounes a affirmé que d'ici sept à huit ans, le projet du complexe de textile de Relizane va contribuer à développer ce secteur. Un accord de partenariat pour la réalisation d'un complexe intégré dédié aux métiers du textile dans le nouveau parc industriel de Relizane avait été signé en mai 2013 entre la SGP-IM et le groupe Turc "Taypa". Il prévoit la réalisation de huit unités industrielles de textile et de confection, un centre d'affaires, une école de formation aux métiers du textile et de la confection et un pôle immobilier résidentiel pour le personnel. Pour sa part, M. Sidi Said a indiqué que le défi à relever en 2014 est la promotion de la production nationale, soulignant qu'il existe *"une volonté collective"* pour encourager la consommation nationale notamment dans le secteur de l'industrie. S'agissant de la prochaine tripartite (gouvernement-UGTA-patronat), prévue le 23 février, il a précisé qu'elle aura à se pencher sur des dossiers d'importance comme le retour du crédit à la consommation, la relance de l'industrie nationale, les mesures à même de promouvoir la production nationale ainsi que le pacte national économique et sociale de croissance. *"Cette tripartite économique et sociale démontrera que nous avons réussi à trouver un consensus fort intéressant pour la stabilité du pays",* a-t-il dit. Par ailleurs, une convention a été également signé entre l'UGTA et le groupe Cosider pour la révision de la convention collective de ce groupe.

R. N.

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE LAIT EN 2013

Léger recul de la facture

Les importations de l'Algérie de lait de transformation ont enregistré un léger recul de 1,47% en 2013 à 1,13 milliard de dollars contre 1,15 milliard l'année d'avant, a-t-on appris, lundi, auprès des Douanes algériennes.

PAR INES AMROUDE

Les quantités du lait importées ont également baissé de 11,88%, passant de 314.963 tonnes en 2012 à 277.528 tonnes en 2013, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. L'Etat, qui consacre annuellement plus de 46 milliards de dinars au soutien de la filière lait, encourage la production locale dans le but, notamment, de répondre à la hausse constante de la demande et de réduire la facture d'importation. La production nationale du lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) a connu durant le début de l'année en cours une perturbation dans la distribution accompagnée d'une hausse des prix des produits dérivés dans plusieurs régions du pays, dont Alger, mais les pouvoirs publics se sont engagés à assurer l'approvisionnement en matière première.

Cette perturbation est due, selon les professionnels de la filière lait, à une hausse des prix de la poudre sur le marché mondial et aux dysfonctionnements dans le réseau de distribution.

L'Algérie produit actuellement environ 3,5 milliards de litres de lait cru par an et en importe l'équivalent de 1,5 à 2 milliards de litres, alors que la consommation est estimée à plus de 5 milliards de litres/an, selon les derniers chiffres communiqués par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le développement de la filière lait s'inscrit dans le cadre de la politique agricole, dont l'objectif est de mettre en place une filière intégrée et rassemblant les différents acteurs intervenant soit en amont ou en aval de cette filière (producteurs, collecteurs, transformateurs, structures techniques, office interprofessionnel et fournisseurs des intrants).

A ce propos, un dispositif de développement de la production laitière nationale a été mis en place. Il prévoit, entre autres, une prime de 4 DA/litre pour l'intégration du lait cru dans le processus de transformation, alors que les laiteries qui utilisent la totalité de leurs capacités pour la production du lait en sachet à partir du lait cru ont une prime de 7 DA/litre.

Le dispositif prévoit également plusieurs mesures incitatives *"importantes"* au profit des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et récemment même des producteurs de certains aliments de bétail comme le maïs et la luzerne.

I. A.

HODNA CEMENT COMPAGNY (HCC) ET PRETORIA PORTLAND CEMENT LIMITED SIGNENT UNE CONVENTION

Réalisation d'une nouvelle cimenterie à M'sila dès 2016

PAR RIAD EL HADI

Une convention d'investissement portant réalisation d'une nouvelle cimenterie dans la région de Maghra, wilaya de M'sila, a été signée dimanche à Alger entre l'entreprise algérienne de droit privé Hodna Cement Compagny (HCC) et son partenaire sud-africain Pretoria Portland Cement Limited (PPC). Le projet d'un coût d'investissement de 28 milliards de dinars, devant être mis en service dès juin 2016 *"est né d'une volonté de coopération entre le sud et le nord de l'Afrique visant la consolidation de la coopération intra-africaine",* a déclaré le PDG de HCC, Karim Ben Charif, à l'issue de la signature de la convention.

D'une capacité de production estimée à 2,2 millions de tonnes par an, l'usine devra générer 400 emplois directs et 3.500 emplois indirects, soit un total de près de 4.000 emplois. Selon ses initiateurs, la pose de la première pierre pour la construction de l'usine est prévue pour juin 2014, avec un délai de réalisation de 22 mois, alors que l'entrée en production est programmée pour juin 2016. Selon M. Ketso Gordhan, directeur général de PPC, la compagnie a l'intention d'investir en Algérie et ce projet *"n'est qu'un début". "C'est un projet extrêmement important dans le secteur de l'industrie",* s'est félicité le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes, qui était présent à la cérémonie de signature.

Le directeur général de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a relevé que *"la production du ciment est un secteur stratégique en cohérence avec la stratégie industrielle"*, rappelant que ce projet est le troisième du genre établi avec un partenaire étranger, après la cimenterie de Biskra avec les Français et celle d'Adrar avec les Chinois.

Actuellement, l'Algérie dispose de 14 cimenteries dont seulement deux appartiennent au secteur privé. La capacité de production nationale installée est estimée à près de 19,5 millions de tonnes par an alors que la consommation varie entre 20 et 21 millions de tonnes, soit un déficit dépassant les 2,5 millions de tonnes. Afin de satisfaire la demande croissante en ciment et faire face aux tensions des prix accentuées par la spéculation, le pays recourt à l'importation. Un fardeau lourd qui coûte au budget de l'Etat au moins 300 millions d'euros chaque année. Le gouvernement s'est fixé l'objectif d'atteindre une production de 25,7 millions de tonnes par an par le secteur public et 17 millions de tonnes par an par le secteur privé à l'horizon 2022.

R. E./APS

L'Algérie cessera d'importer du ciment d'ici 3 à 4 ans

L'Algérie devrait cesser d'importer du ciment d'ici 3 à 4 ans, et ce, grâce au renforcement de ses capacités de production nationale, a affirmé dimanche dernier le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes. Le ministre s'est montré très optimiste quand à l'amélioration des capacités de production nationale du ciment. *"Nous savons tous qu'il y a, en Algérie, une crise du ciment, mais grâce à des partenariats pareils, on va mettre un terme à cette crise",* a-t-il estimé, annonçant le lancement d'une dizaine de projets de réalisation de cimenteries en 2014. *"Ces cimenteries devront entrer en production fin 2016-début 2017"*, a précisé le ministre, selon qui, l'Algérie projette d'exporter ce matériau de construction à partir de 2017.

LORS D'UNE RENCONTRE PRÉVUE POUR LE 22 FÉVRIER PROCHAIN

Nabni présentera son programme d'actions pour 2014

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'organisation Nabni présentera son programme d'actions pour 2014 le 22 février prochain, soit la veille de la tenue de la tripartite à laquelle elle sera associée a indiqué, lundi sur les ondes de la radio, son porte-parole, Abdelkrim Boudrâa qui a insisté sur la nécessité de "*se détacher de la rente pétrolière"*. Le nouveau programme d'actions de Nabni s'inspirera grandement des mesures contenues dans l'initiative lancée en 2012 et en reconduira les axes prioritaires s'agissant des questions de gouvernance, d'économie et de société, a précisé l'invité de la Chaîne 3 de la Radio nationale, tout en qualifiant son projet d'"*ambitieux"*, impliquant "*l'adhésion de l'ensemble des intervenants et en interaction avec la société civile"*. Des propositions "*concrètes à court, à moyen et long termes seront présentées lors de la réunion du 22 février"*, a précisé Abdelkrim Boudrâa, dont l'organisation sera associée, pour la seconde fois, à la prochaine tripartite gouvernement-patronat-UGTA, prévue le 23 février. Insistant sur la nécessité de sortir de la dépendance pétrolière de manière "*volontariste et non pas subie*", le porte-parole de Nabni a tiré la sonnette d'alarme, à ce propos, sur "*la stagnation des ressources énergétiques, parallèlement à un accroissement de la consommation, d'où l'impératif de diversifier l'économie algérienne et la préservation de la rente pétrolière pour les générations futures*", a-t-il observé. Le porte-parole de Nabni a proposé, par ailleurs, la mise en place de "*passerelles entre des secteurs aussi importants et complémentaires que ceux de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle pour une meilleure efficacité"*. Le renforcement de la Petite et moyenne entreprise en tant que source de création d'emplois figure, en outre, dans le programme de Nabni qui relève "*un tassement vers le bas en matière de création d'emplois et ce, "en dépit de la multiplication des PME"*.

La lutte contre le phénomène endémique de la corruption ne sera pas en reste et sera appréhendée *"non pas d'un point de vue économique seulement mais également politique, dès lors qu'il est le produit d'un système politique basé sur l'injection de la rente*", a, en outre, révélé l'intervenant.

M. Boudrâa a indiqué que Nabni relancera le chantier de la "*réforme de l'administration"*, en rappelant en exemple, la mesure proposée en 2012 et qui consiste à réduire les 20 actes administratifs les plus sollicités, tout en plaidant pour "*une évaluation des politiques d'investissements publics",* qui devrait se faire par le biais d'organismes *"indépendants" et représentatifs de l'ensemble des acteurs de la société"*, a expliqué son porte-parole. Lancée en avril 2011, Nabni se veut être une "*initiative citoyenne pour le changement*" qui entend contribuer à l'édification d'une *"vision claire et transparente*" de la société civile, avaient préconisé ses initiateurs, issus de divers horizons politiques et professionnels. Pour ce faire, elle avait soumis 100 propositions à court, moyen et long termes et 50 chantiers relatifs aux questions politiques, socio-économiques et autres, et ce, à l'horizon 2020.

L. B.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ALGÉRO-FRANÇAISE

L'Algérie intéresse les entrepreprises de Provence

Le haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne était invité par la Chambre de commerce et d'industrie régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour présenter sa mission aux entrepreneurs et identifier les compétences régionales.

PAR AMAR AOUIMER

Jean-Louis Levet propose aux opérateurs économiques algériens de travailler avec les meilleurs professionnels français, selon l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille.
Jean-Louis Levet, le haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, devant un panel d'entrepreneurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) convoqué par la Chambre de commerce et d'industrie régionale, récemment, à l'occasion de la présentation de son bilan à mi-mandat. C'est pour cette raison que Jean-Louis Levet a été nommé en mai 2013 "Monsieur Algérie". Ainsi, il sillonne l'Hexagone pour expliquer ses objectifs et sa démarche économique de partenariat et de coopération.
Il démarre à Marseille une tournée des villes de France qui vise certes à présenter sa mission, mais aussi à identifier leurs savoir-faire spécifiques, leurs compétences propres, permettant de répondre aux besoins exprimés par les responsables économiques algériens.
Lors de la conférence intergouvernementale d'Alger en décembre 2013, dans les domaines de la formation supérieure, de la recherche ou de la normalisation. Jean-Louis Levet insiste sur le potentiel que représente l'Algérie pour les entreprises : "*L'Algérie compte parmi les cinq premiers marchés de groupes tels que Renault, Sanofi ou Alstom. Ce pays, et l'ouverture vers l'Afrique qu'il propose, représentent un important levier de croissance*" poursuit cette source. Cette relation économique inclut également les investissements : hors hydrocarbures la France est le premier investisseur en Algérie.
Malgré ces relations bien établies, rien n'est acquis pour Jean-Louis Levet qui prévient : "*Si d'ici cinq ans, nous n'avons pas développé nos relations avec l'Algérie dont l'objectif est de passer d'une économie rentière centralisée à une économie entrepreneuriale décentralisée, ce sera l'Allemagne, la Chine, la Corée du Sud ou l'Italie qui auront occupé l'espace*". En dépit des contraintes administratives jugées lourdes pour le partenariat, les investisseurs français demeurent intéressés par des projets en Algérie. "*Reste que pour travailler aux côtés des Algériens, les entrepreneurs français décrivent un environnement complexe, une bureaucratie lourde et des efforts qui tardent parfois à payer. Le développement international représente un risque pour une entreprise*", avance Jean-Daniel Beurnier, le président de la commission CCI International Paca.
Les pays du Golfe paraissent aujourd'hui plus attractifs, du fait des conditions bancaires et financières qu'ils proposent, mais aussi de leur position stratégique et des infrastructures logistiques qui ouvrent vers de nouveaux marchés. L'Observatoire souligne que "*le haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne se défend de n'être qu'un étage de plus dans les organismes visant à développer les relations commerciales extérieures de la France*". Les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont triplé en douze ans, selon le ministère français des Affaires étrangères, dépassant les 10 milliards d'euros en 2010.
La France demeure le premier fournisseur et le quatrième client de l'Algérie (troisième client hors OCDE après la Chine et la Russie, avec 6,36 milliards d'euros en 2012) et les échanges commerciaux continuent de dégager un excédent en faveur de la France (troisième excédent de la France après le Royaume Uni et Hong Kong).
Néanmoins, la présence française subit une érosion constante depuis 2000 (part de marché de 12,8% en 2012 contre 25% en 2000), en raison d'une concurrence accrue (Italie, Espagne, Allemagne, Turquie mais surtout Chine). La France semble proportionnellement avoir moins profité que ses concurrents de l'ouverture relative de l'économie algérienne, conclut cette source.

A. A.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'Algérie perd plus de 100 milliards DA par an

PAR RIAD EL HADI

Les accidents de la route font perdre à l'Algérie plus de 100 milliards DA par an, a indiqué le ministre des Transports, Amar Ghoul.
En 2013, 4.540 personnes ont perdu la vie et 69.582 autres ont été blessées dans 42.864 accidents de la route, a indiqué Ghoul dans une intervention à l'occasion d'une journée d'études sur l'"Enrichissement de la politique nationale de la sécurité routière", précisant que ces accidents faisaient perdre à l'Algérie plus de 100 milliards DA par an, soit la valeur de 20 aéronefs.
Pour endiguer ce phénomène qualifié de "*catastrophique et de tragique*", le ministre a annoncé que son département allait présenter au gouvernement "*un plan national de la sécurité routière*" dans le cadre des recommandations des grandes assises nationales des transports.
Ce plan englobe plusieurs aspects, dont l'ouverture de branches locales du Centre national de prévention routière dans le cadre de la redynamisation de son rôle au niveau local et de ses relations avec les parties sécuritaires, militaires et locales.
Le décret exécutif et les textes d'application relatifs à la restructuration de ce centre "*sont fin prêts*", afin de permettre l'élargissement des prérogatives de ce centre et sa réhabilitation en termes de ressources humaines et moyens, a ajouté le ministre.
Ce plan prévoit des mesures coercitives pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à l'encontre des contrevenants au code de la route et des mesures incitatives pour encourager les citoyens à recourir aux transports en commun, outre le renforcement du transport ferroviaire pour le transport des personnes et des marchandises, pour alléger la surcharge qui pèse sur les routes d'autant que le parc automobile est en constante augmentation et compte aujourd'hui 8 millions de véhicules.
S'exprimant sur la politique routière, Ghoul a affirmé que la situation actuelle nécessitait des solutions "*urgentes, profondes et durables*" impliquant tous les acteurs des différents secteurs concernés.
De son côté, le directeur du Centre national de la prévention et de la sécurité routière, Boutalbi Hachem, a indiqué que cette journée d'études *"tend à mettre à jour la politique nationale de la sécurité routière parallèlement à l'évolution en cours de la société algérienne, d'où la nécessité de tracer une stratégie comprenant des mécanismes efficients et les moyens nécessaires"*.
Les travaux de cette journée d'études se poursuivront à travers l'organisation de six ateliers traitant tous de thèmes liés à la sécurité routière dont les critères de sécurité et de contrôle technique, la régulation de la circulation routière, la prise en charge des victimes des accidents de la route et l'éducation routière.

R. E.

AGRICULTURE, AGROFOOD DIELNA

Valoriser le label "Made in Algeria"

La valorisation du label Algérie "Agrofood Dielna" et la mise en synergie des efforts des professionnels de l'agriculture et de l'agro-industrie ont été mises en avant, au cours d'une conférence-débat régionale.Regroupés en prévision du Forum international sur l'eau et l'agriculture, prévu du 15 au 18 mai prochains au Palais des expositions, à Alger, les participants à cette rencontre initiée par la fondation "Filaha Innove" sous le slogan "Synergies fertiles pour la vie", ont fait état de "la nécessité de promouvoir et de valoriser la production nationale à travers les filières clés de notre sécurité alimentaire, notamment celle du lait". Le président de la fondation, Amine Bensemmane, a souligné, à l'ouverture des débats organisés dans un hôtel de la nouvelle ville Ali Mendjeli, l'importance de la valorisation, de la coordination et des synergies "entre l'amont", qui est l'agriculture, et "l'aval", c'est-à-dire l'agroalimentaire.
Hadj Henni, expert chargé de la valorisation des produits agricoles à la fondation "Filaha Innove", a recommandé de "partager les progrès techniques et technologiques, en adéquation avec les secteurs agricole de l'agro-industrie qui est de plus en plus portée par l'innovation". Dans son intervention sur "la production du lait et le dilemme de la poudre de lait", M. Hadj Henni a insisté sur l "impératif" pour les opérateurs de "produire plus pour réduire la facture des importations des produits agricoles notamment de la poudre de lait", précisant à ce sujet que 60% du lait qu'on consomme est importé de l'étranger. Il a ajouté, à titre indicatif, que pour la seule année 2013, l'Algérie a importé pour 900 millions de dollars de poudre de lait. "*Si la production nationale de ce produit ne s'améliorait pas, l'importation du lait coûterait au trésor public une enveloppe de neuf milliards de dollars au cours des dix prochaines années, le prix de ce produit ayant été revu à la hausse sur le marché international*", a-t-il soutenu.
Cet expert a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie a déboursé, lors des dix dernières années, 3,5 milliards de dollars pour l'importation de poudre de lait dont un fort pourcentage est utilisé pour la production des produits dérivés du lait comme le fromage, le yaourt et autres.

R. E.

SÉMINAIRE SUR LES ENJEUX DES ASSURANCES

Maîtrise de la gestion des risques

Un séminaire sur les enjeux et les risques des assurances en Algérie, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), en collaboration avec Axa Assurance, se tiendra le 23 du mois en cours à Alger, apprend-on auprès de la CCIAF. La rencontre qui aura pour thème "Assurances, enjeux et risques" sera animée par de nombreux experts qui aborderont plusieurs aspects de l'assurance des entreprises, indique la même source. L'objectif de cette journée sera d'informer les participants des outils clé de la maitrise de le gestion des risques, des enjeux sociaux et du marché actuel des assurances. Elle permettra aux entreprises de prendre connaissances des bonnes pratiques et d'expérience de nature à leur permettre d'anticiper les risques, d'intervenir de façon proactive et préventive, précise la CCIAF.
Au programme du séminaire figure notamment l'assurance des entreprises et le développement économique, le digital : les nouvelles technologies et l'évolution des métiers d'assurances, les obligations réciproques entre assurés et assureurs ainsi que l'assurance des transports et les incoterms.

R. E.

BOUMERDES, DIRECTION DES TRANSPORTS

Projet de réalisation d'une gare multimodale

Les travaux de réalisation d'une gare multimodale dans la ville de Boumerdès, seront lancées dans le courant de l'année 2014, dès achèvement des études.

"Les travaux de réalisation de cette gare seront entamés dans le courant de cette année, soit dès l'achèvement des études techniques", a précisé, à l'APS, Rachid Ben Athmane, signalant que le site d'implantation, prévu initialement au centre-ville de Boumerdes, a été transféré vers l'entrée nord-ouest du chef-lieu de wilaya.

La concrétisation de ce projet, inscrit à la réalisation en 2009, au titre du plan quinquennal 2005-2009, est de nature à améliorer le segment du transport collectif, en assurant des prestations modernes aux usagers des différents modes de transpor, dans cette wilaya considérée comme un point de transit vers de nombreuses wilayas du centre et de l'est du pays, a estimé ce responsable.

Selon la même source, ce projet englobera un bâtiment de deux étages, un parking souterrain, des quais pour environ 400 bus, d'autres pour le stationnement de 50 taxis, ainsi que des places réservées aux personnes aux besoins spécifiques.

La réalisation de cette gare multimodale, à Boumerdes, est dictée par l'absence d'une gare routière ou ferroviaire digne de ce nom, au chef lieu de wilaya, où les stations de transport urbain existantes n'arrivent pas à satisfaire le nombre considérable de voyageurs y transitant quotidiennement, a-t-on indiqué de même source.

BLIDA

Le manque de foncier entrave la réalisation de projets culturels

Le manque de foncier public entrave la réalisation de nombreux projets du secteur de la culture depuis 2010 à Blida, a indiqué le directeur de la Culture de la wilaya.

Il s'agit principalement des projets d'un théâtre régional, d'un musée d'histoire et d'archéologie et d'une bibliothèque. Le ministère de tutelle a refusé, récemment, une demande de transfert de ces projets vers les communes de Bouarfa et de Beni Mered.

LAGHOUAT

746 km de réseau d'électrification agricole

Inscrit dans le cadre des programmes complémentaires de 2011 et 2013, un programme d'electrification agricole touchera différentes communes. Il porte dans une première phase, d'un linéaire de 600 km de lignes, après finalisation de leurs études techniques, cahiers de charges et appels d'offres.

Les populations des zones rurales vont bénéficier, en outre, d'une opération de distribution de 320 kits solaires de la part de l'entreprise de génie rural.

APS

TISSEMSILT, TRAVAIL DE L'ALFA ET DU DOUM

Relance des activités artisanales

Les habitants de la wilaya de Tissemsilt ont redécouvert, ces dernières années, les activités artisanales liées à l'alfa et au doum qui faisaient, jadis, la réputation de leur région.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cet intérêt est également porté par certaines institutions qui ont initié des actions pour redynamiser cette activité, comme c'est le cas de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (Cam) qui a tracé, en coordination avec la Direction du commerce et de l'artisanat, un programme visant à réaliser plusieurs opérations pour réhabiliter à terme ce métier en voie de disparition.

Ce programme comporte le recensement de tous les anciens artisans ayant exercé cette activité, en particulier ceux qui ont été inscrits à la Cam, dans les années 70, explique, à l'APS, son directeur, Ali Bouhmid, ajoutant que ce recensement permettra l'actualisation des données disponibles.

Ce programme comprend également l'organisation, dans les lieux publics et les établissements de jeunes, des journées d'information et de sensibilisation visant à attirer le plus grand nombre de candidats désirant suivre une formation gratuite dans le domaine de la confection alfatière et de doum au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

La Cam de Tissemsilt envisage, en outre, d'inviter des artisans hors wilaya, jouissant d'un savoir-faire certain dans ce créneau pour exposer leurs produits au niveau des espaces relevant de sa compétence pour les faire découvrir aux artisans de la région et leur permettre d'échanger leurs expériences et s'informer sur leurs techniques de travail.

Devant les risques d'extinction de ces activités artisanales ancestrales, les responsables de la Cam tirent la sonnette d'alarme.

Pour diagnostiquer avec précision les causes du manque d'intérêt accordé à cette activité artisanale et apporter les mesures pour sa relance, la Cam lancera prochainement une étude sur la confection alfatière dans la wilaya de Tissemsilt.

Bakri Alia, présidente de l'association, a indiqué à l'APS que son association dispose d'un atelier dédié à ces métiers ancestraux, et actuellement, elle prépare le lancement d'une formation dans le domaine de la confection des produits à l'aide de matières extraites de l'alfa et du doum au profit des femmes au foyer.

"Le but est d'encourager ces femmes à pratiquer ces activités et de leur permettre, grâce aux produits des ventes d'améliorer leur niveau de vie", a expliqué Melle Bakri à l'APS.

Cette association a été intégrée au projet national visant à encourager l'utilisation des couffins d'alfa et de doum, pour remplacer les sachets en plastique, ainsi, ce projet est parrainé par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Prenant part à ce projet avec la production d'un ensemble de couffins et d'objets de vanneries, l'association Hawaa de l'Ouarsenis a exposé ces modèles au niveau de la CAM et des directions locales de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat et des établissements de jeunes afin de mieux faire Hawaii ces produits écologiques et les avantages qu'ils offrent.

Dans la wilaya, les rares artisans pratiquant les métiers de l'alfa et du doum, concentrés dans les zones montagneuses où ces matières premières sont répandues, rencontrent des difficultés pour acquérir la matière première, dont le prix ne cesse de grimper au fil des mois, tel le doum qui est acheminé des wilayas limitrophes où le prix est plus ou moins accessible.

B. M.

TIZI-OUZOU, RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Logements et équipements en attente

Des logements et des équipements publics, achevés ou en voie de l'être, implantés dans différentes localités de la wilaya de Tizi-Ouzou attendent d'être raccordés aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz pour leur utilisation, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Illustrant cette situation, lors d'une réunion du wali, Bouazghi Abdelkader, avec les différents intervenants concernés par ce problème, le directeur de l'OPGI a fait cas de 480 logements relevant de différentes communes, *"qui ont du être habités par les bénéficiaires après une longue attente, alors qu'ils ne sont raccordés ni à l'électricité, ni au gaz"*.

"Pour cause de la même contrainte de raccordement à ces deux énergies, il ne peut être, également, procédé à l'attribution de 210 logements, éclatés sur plusieurs sites", a ajouté le directeur de l'OPGI.

Dans le même contexte, le directeur de l'Agence foncière de wilaya a signalé l'existence de 517 logements en instance de livraison, mais dépourvus, à ce jour, de ces deux énergies, et ce, en dépit du fait, selon lui, *"du paiement des mémoires d'une partie de ces logements, depuis 1999, alors que d'autres mémoires attendent d'être établis par la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC)"*.

A ce titre, le wali a programmé une séance de travail entre l'agence foncière et la SDC, afin d'examiner, au cas par cas, les projets en instance de raccordement.

Les équipements publics, dont notamment ceux de l'Enseignement supérieur et de l'Education ne sont pas épargnés par ce problème, selon un état établi par le Dlep à ce propos.

En réponse aux préoccupations du Dlep, le directeur de la SDC a indiqué que ce retard de raccordement de structures *"est dû aux plans de charges conséquents des entreprises et au non-aboutissement des appels d'offres"*.

APS

M'SILA, CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Un millier d'hectares concerné

1.000 hectares de surfaces forestières viennenet d'être réceptionnés dans la wilaya de M'sila. L'opération a touché plusieurs communes parmi lesquelles Hammam Dhalaâ, Djebel Messaâd et Maâdid. Pas moins de 300 postes d'emploi temporaires ont été créés, dans le sillage de cette action, au profit de jeunes sans emploi et sans qualification qui ont activement participé à l'extension du couvert végétal et à la préservation de l'environnement. Les superficies forestières de la wilaya de M'sila ont connu, ces dernières années, une extension remarquable, passant de 138.731 hectares en 2000 à 150.475 hectares.

APS

AIN-TEMOUCHENT, INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Lancement prochain des travaux de réalisation

Les travaux pour la réalisation d'un institut d'enseignement professionnel (IEP) dans la wilaya d'Aïn-Temouchent seront lancés fin février ou début mars.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'annonce en a été faite par le directeur de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP). *"Les travaux de cet établissement de formation, qui ont été retardés pour absence de terrain d'assiette, seront lancés près du centre universitaire de Aïn-Témouchent sur une superficie de 1,6 hectare"*, a précisé Mostefaoui Kouider à l'APS, ajoutant que le cahier de charges préalable au choix de l'entreprise de réalisation est en phase d'élaboration par un bureau d'études. Le futur établissement d'enseignement professionnel dispensera des cours théoriques (40%) et pratiques (60%), aux côtés de matières dites classiques (histoire, mathématiques, géographie, français), indique l'APS. Agés de moins de 18 ans, les stagiaires du niveau de 4ème année moyenne admis en première année secondaire, prépareront des diplômes d'enseignement professionnel 1 ou DEP 1 (2 ans), DEP 2 (2 ans) et le brevet technique supérieur ou BTS (18 mois), soit au total cinq ans et six mois pour devenir des ouvriers qualifiés, a-t-on expliqué. Au niveau de la wilaya d'Aïn- Témouchent, les cours d'enseignement professionnel ont déjà débuté à l'institut national spécialisé de formation professionnel du chef-lieu, où deux sections sont en cours de formation, a rappelé M. Mostéfaoui. La wilaya de Aïn-Témouchent a déjà formé des stagiaires pour l'obtention du brevet de bâtiment et travaux publics *"métreurs gros œuvres"*, a affirmé le même responsable, soulignant qu'*"il s'agit d'une formation pointue au profit des entreprises selon un canevas ou carte de formation élaborée selon les besoins des entreprises"*.

B. M.

CONSTANTINE, RÉALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF

Lancement des travaux en 2014

Les travaux de réalisation du complexe sportif de 50.000 places, affecté à la wilaya de Constantine sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, seront lancés *"courant 2014"*, a affirmé, à l'APS, le directeur de la Jeunesse et des sports, Abdelhamid Daâmache. Le chantier de construction de ce projet d'envergure sera ouvert *"dès le règlement, attendu prochainement, des questions liées à la réévaluation de son coût"*, a souligné le même responsable.
M. Daâmache a indiqué dans ce contexte qu'une enveloppe de 1,7 milliard de dinars avait été initialement allouée pour la réalisation de ce projet, alors que le coût réel pour la réalisation du seul stade de football de 50.000 places est de l'ordre de 20 milliards de dinars. La réalisation de l'ensemble du projet (stade, équipements d'accompagnement, terrains répliques, piste d'athlétisme, piscines, salles omnisports, centre hippique et salle de musculation, entre autres) nécessitera un investissement de pas moins de 30 milliards de dinars, a-t-il encore ajouté.
Le DJS a également affirmé que les responsables concernés par ce projet, conscients de ce *"décalage financier"*, présenteront *"incessamment"* un dossier de réévaluation au gouvernement pour revoir les coûts de réalisation.

APS

BATNA, CONSERVATION DES FORÊTS

Préparation d'un Atlas des zones humides de la wilaya

Un Atlas des zones humides de la wilaya de Batna est en cours de préparation par des cadres spécialisés de la conservation des Forêts, a indiqué à l'APS un responsable de cette structure. Cet Atlas de *"grand format et richement illustré"* réunira pour la première fois toutes les zones humides des Aurès, au nombre d'une centaine, et permettra de découvrir toute la diversité de la faune et de la flore peuplant ces espaces, a précisé M. Othmane Briki, responsable de la protection de la faune et de la flore. Cet Atlas mettra particulièrement en relief les zones considérées comme les plus importantes, dont le chott Djendli (3.000 hectares) situé dans la commune de Boumia, connu pour accueillir de grandes nuées de flamants roses, ainsi que les deux zones humides classées Ramsar, en l'occurrence le chott de Zana El- Beïda, entre les wilayas de Batna de Sétif, et celui dit du Hodna s'étendant entre Batna et M'sila, selon le même responsable. Le même ouvrage permettra également d'admirer les 20.000 oiseaux migrateurs dénombrés annuellement dans toute la région des Aurès qui englobe les wilayas de Batna, de Khenchela, d'Oum El-Bouaghi et de Tébessa, a encore indiqué M. Briki. L'Atlas des zones humides de la wilaya de Batna sera d'un précieux apport pour les chercheurs, les étudiants, les spécialistes des questions de l'environnement et toutes les personnes intéressées par ce domaine, a conclu M. Briki.

APS

TEBESSA

Prix vert du quartier le plus propre

Le Prix vert du quartier le plus propre de Tébessa a été décerné, jeudi dernier, à la cité Yahia-Farès du chef-lieu de wilaya, au cours d'une cérémonie conviviale organisée par la sûreté de wilaya, a-t-on constaté. Le responsable de la communication à la sûreté de wilaya, Nabil Kherraz, a rappelé que cette distinction a été décernée à l'issue d'un concours initié à l'échelle nationale par la DGSN, en coordination avec le ministère de l'Environnement.
Les quartiers Plein-Air et 500-Logements-AADL, de la même ville, ont occupé la seconde et la troisième place sur les 74 cités et quartiers ayant pris part à ce concours, a précisé le même responsable.
Le wali et le chef de sûreté de wilaya ont mis l'accent, dans des allocutions lapidaires prononcées à cette occasion, sur l'importance de cette action qui gagnerait, ont-ils estimé, à être élargie à l'ensemble des communes de la wilaya en vue d'asseoir une culture environnementale, non seulement en milieu urbain, mais aussi en zones rurales.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Gaz naturel et électricité pour 160 foyers

Plusieurs foyers répartis sur des quartiers et des lotissements sociaux, dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, ont été raccordés, ces dernières 24 h, au réseau du gaz naturel, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Société de distribution-Est (SDE).
L'opération a, notamment, concerné 160 habitations situées dans la commune de Rabta, avec la réalisation d'un réseau de 9,39 km, a précisé la même source.
S'agissant du raccordement à l'électricité, 24 foyers relevant de la commune d'El-Annasser ont bénéficié d'un raccordement au réseau à travers la réalisation de lignes de moyenne tension (1,44 km) et de basse tension (0,83 km) de basse tension, a-t-on ajouté.
L'opération inscrite dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux est destinée à améliorer les conditions de vie des habitants en mettant fin aux problèmes d'approvisionnement en bonbonnes de butane, en hiver, a-t-on souligné à la SDE.

SIDI BEL-ABBES

Trois infrastructures pour les Douanes

Le secteur des Douanes a bénéficié, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, de trois projets d'infrastructures, a-t-on appris à l'occasion de portes ouvertes sur les Douanes algériennes, organisées jeudi dernier à la maison de la culture Kateb-Yacine de Sidi Bel-Abbès, sous le slogan "Communiquer, partager pour mieux coopérer".
Il s'agit de la construction en cours d'une brigade et d'un célibatorium dans la commune de Ben Badis pour un coût de 70 millions DA et de deux infrastructures similaires à Ras El-Ma (70 millions DA) et d'un entrepôt dont les travaux de réalisation n'ont pas été lancés.
D'autre part, le chef de l'inspection divisionnaire des Douanes de Sidi Bel-Abbès, Khalouf Karim, a rappelé les efforts entrepris par la direction générale de ce corps dans le cadre de la modernisation des Douanes et de lutte contre la contrebande et le trafic de drogue.

APS

VOTATION ANTI-IMMIGRATION EN SUISSE

Une "mauvaise nouvelle pour l'Europe"

Au lendemain de la votation suisse en faveur d'une limitation de l'immigration, les réactions politiques en France — pays frontalier de la Suisse où travaillent de nombreux Français — sont divisées : si la gauche déplore le résultat du vote, la droite le comprend, quand l'extrême droite l'encourage. Pour le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, "c'est une mauvaise nouvelle à la fois pour l'Europe et pour les Suisses". "C'est un vote préoccupant parce qu'il signifie que la Suisse veut se replier sur elle-même (...) et c'est paradoxal car la Suisse fait 60% de son commerce extérieur avec l'Union européenne", a expliqué M. Fabius. "On va revoir nos relations avec la Suisse", a souligné le chef de la diplomatie française aux micros de RTL. L'ancien Premier ministre François Fillon a jugé, lui, "parfaitement naturel" que la Suisse veuille réduire le nombre d'étrangers sur son territoire. L'argument est "non pas la défense de l'emploi", mais "l'intégration", a développé M. Fillon.
"Je propose depuis des mois que la France ou l'Europe — les deux peuvent être possibles — adoptent le même système [Il s'agirait de] décider chaque année, en fonction de la capacité d'intégration du pays — son économie, les logements disponibles, la capacité d'accueil des services publics, les écoles, etc. combien de personnes extérieures on peut accueillir."
Pour lui, "ce qui a fait la force de la France", l'intégration accompagnée d'une "adhésion au projet républicain, s'est cassé en raison du nombre". "Il y a un problème de surcapacité, un blocage de l'intégration lié au nombre [d'étrangers accueillis]", selon lui. Un débat et un vote au Parlement "changeraient le discours sur l'immigration", estime l'ancien chef de gouvernement.

CENTRAFRIQUE, VIOLENCES À BANGUI

11 morts, dont un parlementaire

Au moins 11 personnes, dont un parlementaire, ont été tuées lors de violences accompagnées de pillages dimanche à Bangui. Dans la capitale centrafricaine, une nouvelle flambée de violence a éclaté samedi soir aux abords de la mairie du 5e arrondissement, au centre-ville, avec cinq personnes tuées dans des circonstances non établies, puis trois autres dans des affrontements intercommunautaires et une neuvième par des soldats de la force de l'Union africaine (Misca), selon des témoins. Dimanche matin, une femme a été tuée, a raconté l'un d'eux. Son agresseur a été capturé par une foule, tué et son cadavre brûlé devant la mairie. Un autre civil a également été tué par de présumés miliciens chrétiens anti-balaka. Les soldats rwandais de la force africaine (Misca) installés dans la mairie ont alors ouvert le feu, tuant un agresseur, devant une foule surexcitée qui criait "dehors les Rwandais". Peter Bouckaert, de l'ONG Human Rights Watch, qui a également fait état du lynchage à mort d'une dixième personne, selon des sources contradictoires près du marché central.
Dans l'après-midi de dimanche, c'est un membre du Parlement provisoire centrafricain, Jean-Emmanuel Ndjaroua, qui a été assassiné dans le 4e arrondissement de la capitale, selon la Ligue centrafricaine des droits de l'Homme (LCDH). La veille, la victime avait fait une intervention remarquée devant le Conseil national de transition (CNT, Parlement provisoire), dans laquelle elle s'était élevée contre les violences dont sont victimes les ressortissants musulmans
de sa région.

NUCLÉAIRE

Un accord entre l'Iran et l'AIEA

L'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique vont coopérer sur "sept nouveaux points" dans le domaine nucléaire. Un vrai progrès.

L'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont convenu, dimanche, de coopérer sur *"sept nouveaux points"* dans le domaine nucléaire, a déclaré un responsable nucléaire iranien. Après deux jours de négociations à Téhéran, *"nous avons eu des discussions techniques constructives (...) et nous nous sommes mis d'accord sur sept points d'action avec l'agence d'ici au 15 mai"*, a déclaré Reza Najafi, représentant de l'Iran auprès de l'AIEA.
Une déclaration commune, dont le texte intégral n'a pas été rendu public, précisera les sept points sur lesquels les deux parties vont coopérer pour répondre aux questions de l'agence sur la nature du programme nucléaire iranien controversé. *"Les détails de cet accord seront présentés par le directeur général de l'AIEA au Conseil des gouverneurs"*, selon cette déclaration citée par l'agence officielle Irna.

L'Iran "a rempli ses engagements"

Au cours des derniers mois, l'Iran et l'agence avaient déjà coopéré sur six autres points liés au programme nucléaire iranien soupçonné de cacher un volet militaire. Dans ce contexte de *"coopération"* et après *"les informations fournies par l'Iran, nous espérons que le directeur général de l'Agence présentera un accord positif au Conseil des gouverneurs"* de l'AIEA, a déclaré, pour sa part, Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA).
Il a ajouté que, contrairement aux informations de presse, *"il n'est pas prévu que les experts de l'AIEA rencontrent les scientifiques"* nucléaires iraniens. Selon lui, il est mentionné dans la déclaration commune que l'Iran *"a rempli ses engagements et a été remercié pour cela"*.

SYRIE

La France va déposer un projet de résolution à l'Onu

Laurent Fabius s'associe à d'autres pays pour exiger l'ouverture des accès humanitaires aux populations civiles dans les villes syriennes assiégées.
La France, en liaison avec d'autres pays, va déposer un projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies pour exiger des accès humanitaires aux populations civiles dans les villes syriennes assiégées, a annoncé, lundi, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius. *"Il est absolument scandaleux que l'on discute depuis pas mal de temps et que l'on continue à affamer les populations tous les jours, et donc, en liaison avec d'autres pays, nous allons déposer une résolution en ce sens"*, a déclaré Laurent Fabius à la radio RTL.
À Genève, lundi, les pourparlers entre des représentants du régime syrien et de l'opposition devaient reprendre, en présence du médiateur de l'Onu, Lakhdar Brahimi, après une semaine de pause. *"Les conversations vont reprendre aujourd'hui (lundi). Nous demandons qu'il y ait une action beaucoup plus forte en ce qui concerne l'humanitaire et qu'on ouvre les villes aux médicaments et aux villes"*, a dit Laurent Fabius.
À Homs, une première évacuation de civils a eu lieu dimanche. Plusieurs centaines de personnes ont été évacuées par l'Onu des quartiers aux mains des rebelles, malgré des violences qui ont perturbé cette première opération humanitaire du genre en vingt mois. Ailleurs dans le pays, les violences ont encore fait près de 300 morts ces dernières 24 heures, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Auto

Page animée par Ali Zidane

VOLKSWAGEN POLO RESTYLÉE

Du nouveau sous le capot

Dévoilée au Salon de Genève 2009, la Volkswagen Polo approche de sa cinquième année de commercialisation. La marque a, donc, jugé bon d'offrir un petit coup de jeune à sa citadine, qui dévoilera son nouveau visage au Salon de Genève. **Page 12**

RENAULT

Nouveau Trafic pour mai 2014

Page 13

SUZUKI

Nouvelle Celerio au Salon de New Delhi

Page 12

VOLKSWAGEN POLO RESTYLÉE

Du nouveau sous le capot

Dévoilée au Salon de Genève 2009, la Volkswagen Polo approche de sa cinquième année de commercialisation. La marque a, donc, jugé bon d'offrir un petit coup de jeune à sa citadine qui dévoilera son nouveau visage au salon de Genève.

Comme d'habitude chez Volkswagen, il faut chercher dans les détails pour trouver quelques évolutions esthétiques : bouclier avant et calandre légèrement remaniés, optiques avant à LED au dessin inédit, feux et bouclier arrière subtilement retouchés.
Les plus gros changements ont lieu sous le capot avec l'apparition du trois-cylindres 1.0 de la Up (60 ou 75 ch) en entrée de gamme.
La nouveauté se situe également au niveau des versions turbo du trois-cylindres 1.0 (90 et 110 ch), réponse du groupe Volkswagen au 1.0 Ecoboost de Ford et aux 1.2 THP de PSA. Le 1.4 TSI ACT (désactivation partielle des cylindres) de la Polo BlueGT voit sa puissance passer de 140 à 150 ch (comme sur sa cousine Seat Ibiza ACT). Au chapitre des équipements, Volkswagen gratifie la Polo du système multimédia avec écran tactile capacitif de la Golf, mais aussi de l'impressionnant arsenal d'assistance à la conduite étrenné par la compacte : régulateur auto-adaptatif avec freinage automatique d'urgence jusqu'à 30 km/h, feux de route automatiques, alerte de franchissement de ligne, détecteur de vigilance.

ASSURANCES

78% de 50 milliards DA pour la branche automobile

Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères qui estiment que la règle des 51/49 régissant l'investissement étranger n'est pas un frein à leurs activités, a indiqué jeudi Lamara Latrous, président de l'Union des assurances et de réassurance (UAR).
En matière de sinistres, sur une enveloppe de 50 milliards DA déboursés en 2013 par les compagnies d'assurances, la majeure partie (78%) de ce montant a concerné la branche automobile. Face au nombre important des sinistres, M. Latrous a confirmé que l'UAR a demandé aux pouvoirs publics de relever le taux de l'assurance obligatoire qui est maintenu à un niveau très faible 1.200 DA (12 euros). S'exprimant sur le marché des assurances au niveau mondial, le premier responsable de l'UAR a fait savoir qu'il représente un chiffre d'affaires de près de 5.000 milliards de dollars dont 50 milliards de dollars pour le marché africain. L'Afrique du Sud vient en tête avec un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars, selon les données de M. Latrous. "En Algérie, le marché des assurances représente un chiffre d'affaires de 111 milliards de dinars (1.2 milliards de dollars). Sur ce montant, la part de l'assurance automobile est de près de 54%", a-t-il encore ajouté. En réponse à une question sur le délai de traitement des demandes de remboursement, M. Latrous a indiqué que des "efforts sont accomplis dans ce domaine". "Les compagnies reçoivent près de 1 million de déclarations d'accidents chaque année, et nous nous attelons actuellement à liquider tous les dossiers litigieux" a-t-il indiqué.

Sodi Automotive SPA, sponsor officiel du Tour d'Algérie de cyclisme

Sodi Automotive, distributeur officiel de Fiat, Alfa Romeo et Lancia en Algérie, est le nouveau transporteur officiel du Grand Tour d'Algérie 2014, prévue à partir du 8 mars jusqu'au 29 du même mois. Le Grand Tour d'Algérie dispose d'un nouveau transporteur pour l'édition 2014 avec l'accord entre la Fédération algérienne de Cyclisme et Sodi Automotive, remplace ainsi le groupe Sovac. Ainsi, le représentant du groupe automobile turinois accompagnera, pendant 22 jours d'épreuves, les 170 coureurs qui devront faire l'unanimité auprès d'un large public comptant 3 million de spectateurs. Aussi, les modèles commercialisés par Sodi-Automotive sillonneront plus de 350 communes de 22 wilayas du nord, est et ouest du pays.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Les véhicules immatriculés en 2012 concernés

Les propriétaires des véhicules particuliers immatriculés en 2012 doivent les présenter pour le contrôle technique périodique durant l'année 2014, a indiqué, mercredi passé, l'Etablissement national de contrôle technique automobile (Enacta). Ainsi, les automobilistes concernés par cette procédure obligatoire doivent présenter leurs véhicules aux agences de contrôle technique réparties sur le territoire national selon les dates de leurs immatriculations portées sur leurs cartes grises respectives, précise l'Enacta dans un communiqué. A titre illustratif, les véhicules immatriculés en février 2012 sont concernés par cette procédure en février 2014, ceux immatriculés en mars 2012 doivent subir le contrôle technique en mars 2014, explique le communiqué en soulignant que les contrevenants à cette mesure risquent une amende allant de 20.000 à 50.000 dinars.Ils peuvent, également selon la législation en vigueur, s'exposer à une peine d'emprisonnement d'une durée de 2 à 6 mois, la suspension du permis de conduire pour une durée d'une année et son annulation en cas de récidive, rappelle le communiqué. Au total, 310 agences de

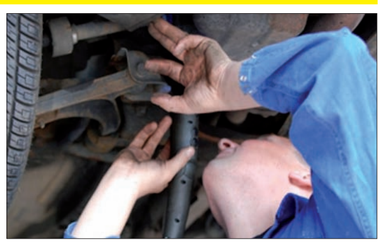

contrôle sont opérationnelles au niveau national et disposent de 482 lignes pour le traitement des véhicules concernés par cette mesure. Le contrôle technique des véhicules a été rendu obligatoire depuis 2003. Plus de 15 millions d'opérations de contrôle sur tout le territoire national ont été enregistrées depuis cette date.

SUZUKI

Nouvelle Celerio au Salon de New Delhi

A l'occasion du salon de Genève, le constructeur japonais Suzuki présentera en première européenne sa toute nouvelle Celerio. Nouvelle Celerio remplacera sur le marché européen l'ancienne Alto qui vient de tirer sa révérence. La Celerio est le tout nouveau modèle mondial du segment A de Suzuki.
Actuellement présenté en première mondiale au Salon Expo Auto de New Delhi (Inde) – le salon où il faut être ! – la Celerio se présentera à Genève dans une spécification européenne légèrement « déviante » par rapport au modèle dévoilé ces jours-ci en Inde. Suzuki ne donne à ce stade aucune information technique quant à cette version européenne qui sera notamment « en compétition », à Genève, avec la nouvelle Peugeot 108 ou encore la remplaçante de la Renault Twingo. Nous pouvons, toutefois, livrer quelques premières dimensions. La Celerio mesure 3,60 mètres de long (+ 10 cm par rapport à l'Alto), 1,54 mètre de haut (+ 7 cm par rapport à l'Alto). Reste que l'élément tarifaire sera déterminant.

Appel à la révision du décret exécutif relatif à l'organisation des auto-écoles

La Fédération nationale des auto-écoles a appelé samedi, par la voix de son président, Ahmed Zineddine Aoudia, à la révision du décret exécutif relatif à l'organisation des auto-écoles devant entrer en vigueur en mars prochain et à l'annulation de certains de ses articles. Il s'agit, notamment, de l'article 50 qui exige l'obtention d'une licence pour la gestion d'une auto-école.
Lors des travaux du conseil national de la Fédération, M. Aoudia a estimé que l'exploitant d'une auto-école a besoin d'un diplôme spécial plutôt qu'un diplôme supérieur qui n'apporte rien, selon lui, à cet établissement, ajoutant que cette mesure entraînera la fermeture de plusieurs auto-écoles. Le décret exécutif 12-110 du 6 mars 2012 définissant les conditions d'organisation et de contrôle des auto-écoles accorde un délai de deux ans (jusqu'à 14 mars 2014) pour se conformer au nouveau règlement qui exige du propriétaire d'une auto-école qu'il soit titulaire d'un diplôme supérieur dans les domaines juridique, commercial, comptable ou technique.
La Fédération plaide également pour l'annulation d'un autre article portant sur l'obligation pour les auto-écoles de déposer une caution auprès des banques allant de 500.000 DA à 1.000.000 DA à laquelle recourt le candidat en cas de litige avec l'école. La Fédération appelle par ailleurs à l'annulation de la décision portant sur le renouvellement de l'agrément des auto-écoles chaque dix (10) ans et l'élargissement de la superficie de l'auto-école de 20 m² à 40 m².
La Fédération compte soumettre ses préoccupations, selon M. Aoudia, au président de la République, au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur et au ministre des Transports. Elle compte tenir à cet effet une autre réunion le 22 mars prochain pour l'examen des dispositions à prendre en cas de non-révision de ce décret exécutif. De leur côté, les représentants des auto-écoles (7.600 établissements au niveau national) ont demandé l'annulation de la candidature libre pour l'obtention du permis de conduire pour garantir une formation plus efficace et contribuer à la réduction des accidents de la route.

NEW DELHI AUTOSHOW

Renault présente le Kwid Concept

Le concept-car Kwid Concept, dévoilé au Salon de l'auto de New Delhi, souligne à la fois l'engagement de Renault sur les nouveaux marchés, tels que l'Inde, et la capacité de l'entreprise à fabriquer des produits attractifs dans le segment des berlines compactes.

Sympathique tout en exprimant la robustesse, le design du véhicule, ajouté à ses équipements « *hi-tech* », a pour but de répondre aux attentes des jeunes consommateurs de ces marchés. Kwid Concept a été conçu avec l'apport technologique de Renault Design India et incarne le deuxième pétale – baptisé « *Explore* » - de la stratégie design « cycle de vie » de Renault. Les proportions et les dimensions séduisantes du véhicule, de même que ses porte-à-faux très réduits, donnent l'impression d'un véhicule énergisant, tandis que ses roues surdimensionnées dépassent des ailes et font ressembler Kwid Concept à un buggy.
L'aspect ludique du design extérieur est contrasté par son look robuste que lui procurent ses protections et ses ailes aux formes carrées dont se dégage une impression de force. Le véhicule dispose d'une transmission à deux roues motrices mais projette la silhouette d'une voiture tout terrain.
Inspiré par les nids d'oiseaux, l'intérieur de Kwid Concept est étudié pour tenir lieu de cocon douillet. Suspendus au-dessus d'une massive assise blanche, les sièges du véhicule donnent une impression de légèreté, tandis que leur revêtement élastomère bicolore procure une sensation de luminosité. Kwid Concept est aussi doté de la climatisation à l'arrière dont les contrôles sont placés sur le dossier du siège conducteur, ainsi que d'une ventilation par l'intermédiaire de perforations concentriques. Le tableau de bord prend la forme d'une tablette intégrée permettant d'accéder aux différentes fonctionnalités du « *Flying Companion* ».

SALON DE NEW DELHI

Concept de SUV Volkswagen Taigun présenté

Volkswagen profite du Salon de New Delhi en Inde pour présenter une version aboutie du concept de petit SUV au design sportif Taigun.Par rapport au concept dévoilé lors du salon de Sao Paolo, le Taigun reçoit un nouveau hayon et une roue de secours montée à l'extérieur. Lorsque le hayon est ouvert, la roue est solidaire. La charnière de hayon est située côté conducteur. Le pare-brise, avec spoiler de toit intégré, s'ouvre vers le haut.
Long de 3 995 mm avec sa roue de secours pour 1 728 mm de large et 1 570 mm de haut (1 605 mm avec les rails de toit), le concept de petit SUV Volkswagen affiche des porte-à-faux courts (porte-à-faux avant de 708 mm et porte-à-faux arrière de 681 mm) et un style dynamique tout en rondeurs. La garde au toit à l'avant est de 1 036 mm, et de 980 mm à l'arrière. Les rails de toit avec LED intégrées rehaussent le design du profil latéral du véhicule au look de baroudeur.
L'arrière du Taigun présente également des similarités avec le Tiguan et le Touareg. Les feux arrière sont reliés visuellement par une ligne située entre le logo Volkswagen et la plaque d'immatriculation. Le design arrière est dominé par des lignes horizontales et une protection anti-encastrement.
Le Volkswagen Taigun reçoit le nouveau bloc essence 1.0 litre TSI trois cylindres à injection directe de carburant et suralimentation. Associé à une boîte de vitesse manuelle 6 rapports, le moteur trois cylindres turbo délivre une puissance de 110 ch à partir de 5.000 tr/min et un couple de 175 Nm disponible à partir de 1.500 tr/min.
Doté de grandes roues en alliage de 17 pouces et d'une garde au toit surélevée, le Taigun est apte à s'aventurer en dehors des routes balisées de la jungle urbaine.
En termes de sécurité active, le Programme électronique de stabilisation (ESP) réduit le risque de dérapage du véhicule. Le concept de petit SUV quatre places Volkswagen est équipé d'un hayon avec une roue de secours montée à l'extérieur.
Le Taigun permet de loger 280 litres de bagages. Une fois la banquette arrière rabattue, le volume de chargement du petit SUV allemand passe à 996 litres. Des compartiments de rangement sont intégrés dans le hayon (largeur de chargement: 900 m

NEW DELHI 2014

Nouvelle Hyundai Xcent

Le concert de présentation de nouveautés du salon Auto Expo de New Delhi en Inde fait pour l'instant la part belle aux citadines. Nous avons déjà aperçu les offres de Tata et Ford, Chevrolet a déjà annoncé une petite Adra à venir et c'est maintenant Hyundai qui lève le voile sur sa Xcent. Les connaisseurs reconnaîtront sans peine la face avant d'une i10 à laquelle on a rajouté un petit coffre comme le veut la coutume (et l'oblige la réglementation) en Inde afin d'offrir plus d'espace de chargement dans 4m de long. Comme les autres, Hyundai entend élever le niveau de qualité des autos du segment en Inde en offrant plus de sécurité, plus d'équipements, plus de modernité en somme. La Xcent doit être commercialisée dans le courant du mois de mars avec des moteurs 1,1 diesel et 1,2l essence sous le capot.

RENAULT

Nouveau Trafic pour mai 2014

Cette troisième génération de Trafic, appelé en interne X82, va reprendre l'air de famille de Renault, adapté au monde de l'utilitaire. "Ses lignes intègrent et mettent en valeur la nouvelle identité de la marque Renault avec un logo agrandi et verticalisé", déclare Kihyun Jung, designer de Nouveau Trafic. "J'ai cherché à dessiner un véhicule qui soit à la fois dynamique et volontaire tout en conservant la robustesse et la praticité attendues par nos clients." La calandre devrait ainsi se montrer plutôt imposante, comme on peut le remarquer sur la première esquisse dévoilée par Renault, "himself". Contrairement à ce qui peut se dire, la plate-forme ne devrait pas être partagée avec Daimler, même si certains moteurs pourraient être communs, et notamment le petit 1,6 dCi (R9M) d'origine Renault qui représentera l'entrée de gamme. Car on le sait, ce moteur reste peu présent sur la gamme VP en faveur du 1.5 dCi K9K et du 2.0 dCi M9R, mais son objectif est d'être très largement déployé sur les futurs utilitaires du groupe, dont -et surtout- le Trafic 3. Les différents moteurs seront dotés du Stop&Start ainsi que de la récupération d'énergie au freinage permettant d'importants gains en termes de consommation, surtout sur un utilitaire. Parmi les autres nouveautés, la garde au sol pourrait être légère abaissée afin de le rapprocher du monde des VP, et régler le problème du stationnement dans certains parkings. Fabriqué à l'usine de Sandouville, quelques prototypes tournent déjà mais les informations et/ou les fuites restent rares...

PRÉSERVATION ET SAUVEGARDE DE LA MUSIQUE SAVANTE ALGÉRIENNE

Nassim El Andalous propose une nouvelle exploration de l'univers musical andalou

Une exploration onirique de l'univers musical andalou est proposée par l'association oranaise, Nassim El Andalous, à travers l'édition d'un nouveau coffret-CD qui rassemble, dans des airs du terroir, quelques noubas et autres chansons fawzi, aroubi et madih. 9 noubas, 2 chansons hawzi, 2 aroubi ainsi que 5 madihs dont les textes écrits par de grands poètes du patrimoine andalou évoquent, entre autres sujets, le chagrin, l'honneur, l'amour, l'adoration de Dieu, la convivialité et la pureté de l'âme. Dans le respect des préceptes académiques, les 11 supports d'environ une heure chacun que contient le coffret, déroulent les mouvements m'saddar, b'tayhi, dardj, insiraf et kh'lass qui composent la nouba.

Annonçant d'entrée la teneur de son dernier opus aux consonances académiques,l'association Nassim El Andalous, prélude par une metchalya (introduction musicale lente et sans rythme, jouée en un seul jet par l'ensemble de l'orchestre). Les noubas, ghrib, sika, dhil, raml el aâchiya, maya, h'cin, raml el maya, mejenba et zidène, occupent respectivement les sept premiers supports et les deux derniers, alors que le huitième CD présente Galou Laârab galou, dans le genre aroubi, ainsi que cinq madihs. Par ailleurs, outre les noubas qu'ils contiennent, les neuvième et dixième CD présentent des pièces dans le genre hawzi, alors qu'une slislet et un bachraf (pièces dans le mouvement b'taïhi) occupent le dernier support. Djoullou ma âïndi, Fah el Banafsedj, Ya chabih dhey el hilal, Malakani el hawa, Wahd el ghoziel, Outrok hadith Enness, Zada el hobbo Wajdi, Daâni ya nadim, B'jah el jani, Ya Aâlem ma belkhafiya, Mata nastarihou, figurent parmi les pièces du coffret renvoyant à la richesse du patrimoine andalou.

Les sonorités relevées des instruments à cordes rassemblant le luth, le violon, la kouitra, le r'beb et la mandoline, rappellent la noblesse du genre, alors que la beauté des airs entraînants et prolongés, suggèrent de belles distributions harmoniques. La variation des cadences irrégulières, support au lyrisme romantique et soufi des textes, mettent en valeur la musicalité des airs savamment interprétés par les voix expressives et vivantes des instrumentistes. Accompagné d'un petit livret sur le riche parcours de l'association et la retranscription des textes chantés, le coffret, produit par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins, sera gracieusement mis à la disposition des chercheurs, selon les responsables de l'office.

Fondée en 1969, l'Association Nassim El Andalous d'Oran, compte à son actif plusieurs enregistrements dédiés à la préservation et à la sauvegarde de la musique savante algérienne.

LE MASQUE DE GORGONE RESTITUÉ À L'ALGÉRIE AVANT FIN MARS

Un geste très fort de la Tunisie

Le gouvernement tunisien s'engage à restituer à l'Algérie à la "fin du mois de mars" le masque de Gorgone, une pièce archéologique rare volée en Algérie dans les années 90 et retrouvée en Tunisie en 2011.

Cet engagement a été pris samedi à la clôture des travaux de la 19e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, sanctionnée par ailleurs par une série de décisions dans les domaines sécuritaire, économique et commercial. Cette pièce archéologique de plus de 300 kg a été volée en 1996 sur le site de la ville antique d'Hippone et découverte en 2011 dans la maison de Sakhr El-Matri, gendre du président tunisien déchu Zine El Abidine Ben Ali. En mai 2013, la ministre de la Culture, Khalida Toumi, avait exprimé son "*regret*" de voir cette pièce archéologique, bien de l'Algérie "*pourtant répertoriée*", exposée en Tunisie "*sans l'autorisation de l'Algérie*".

Suite à ces déclarations, l'ancien ministre tunisien de la Culture, Mehdi Mabrouk, a affirmé que le masque de Gorgone était "*précieusement protégé*" et qu'il serait restitué aux autorités algériennes "*dès le parachèvement de certaines dispositions légales*". Selon la presse tunisienne, le masque de Gorgone devait servir de pièce à conviction dans le procès intenté au gendre de l'ex président tunisien pour "*trafic de pièces archéologiques, transfert illégal de biens protégés et possession de pièces archéologiques non déclarées*". A cette occasion, M. Mabrouk avait également souligné la coopération "*étroite*" entre les deux pays en matière de préservation du patrimoine commun, affirmant la nécessité de multiplier les efforts pour "*approfondir*" la coordination et "*lutter contre les crimes de trafic des biens culturels*". Mme Toumi avait de son côté rappelé la nécessité d'actualiser la stratégie de lutte contre le trafic d'objets culturels pour contrecarrer le pillage des biens patrimoniaux qui s'est exacerbé dans les années 90, en particulier dans l'Est algérien où la proximité avec les frontières tunisiennes facilitait la contrebande d'objets de l'antiquité. Jusqu'à sa disparition en 1996, la Gorgone, un masque de 320 kg en marbre blanc, découvert en 1930 par l'équipe de d'archéologues français, ornait la façade d'une fontaine publique et faisait office d'exutoire d'une conduite d'adduction d'eau dans la ville d'Annaba.

28E ÉDITION DES PRIX GOYA EN ESPAGNE

David Trueba a tout raflé !

Le réalisateur David Trueba a été le grand vainqueur de la 28e édition des prix Goya, plus hautes distinctions annuelles du cinéma espagnol, en remportant six récompenses, dont celle du meilleur film et de la meilleure mise en scène, dimanche soir à Madrid. David Trueba, frère cadet du cinéaste Fernando Trueba, a été primé pour son film *Vivir es facil con los ojos cerrados* (Il est facile de vivre avec les yeux fermés). Ecrit par Trueba à partir de faits réels, le film retrace l'histoire d'Antonio San Roman, un professeur d'anglais qui, pendant la dictature franquiste dans les années soixante, donnait ses cours en utilisant des chansons des Beatles. Incarné par Javier Camara, qui a obtenu pour ce rôle le Goya du meilleur acteur, le héros du film se lance dans un voyage improbable dans l'Espagne autoritaire, intransigeante et sexuellement réprimée de l'époque, afin de rencontrer John Lennon, qui tourne *How I won The War*, un film de Richard Lester, à Alméria (sud).

Le film vénézuélien *Azul y no tan rosa* (Bleu et pourtant pas si rose) de Miguel Ferrari a obtenu le Goya du meilleur film latino-américain et *Amour*, de l'Autrichien Michael Haneke, a été sacré meilleur film européen. Enfin, le Prix Goya de la meilleure actrice est allé à Marian Alvarez pour son rôle dans *La herida* (La blessure), du débutant Fernando Franco, qui raconte l'histoire d'une conductrice d'ambulance qui souffre de troubles de la personnalité. Cette 28e édition des Goya, qui s'est déroulée en l'absence très remarquée du ministre de la Culture, José Ignacio Wert, a vu le président de l'Académie du cinéma espagnol, Enrique González Macho, critiquer vivement l'augmentation de la TVA sur le prix des billets de cinéma de 8 à 21%, décidée par l'actuel gouvernement conservateur espagnol.

PARUS AU JOURNAL OFFICIEL EN DATE DU 22 JANVIER 2014

Création de trois nouveaux offices nationaux de parcs culturels

Trois nouveaux offices nationaux de parcs culturels ont été créés dans les régions de Tindouf, de l'Atlas saharien et du Touat-Gourara Tidikelt, selon des décrets parus au Journal officiel daté du 22 janvier 2014. Les décrets fixent les statuts de ces offices nationaux placés sous la tutelle du ministère de la Culture et chargés de *"la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel des territoires*" compris dans les limites des parcs naturels, également définies dans les trois textes législatifs. Ces établissements publics ont également pour mission de "*dresser l'inventaire du patrimoine éco- culturel"* des parcs, de "mener des études sur la préservation et la conservation" de ce patrimoine et de "*protéger les parcs culturels contre toute intervention susceptible d'altérer (leur) aspect ou d'entraver (leur) évolution naturelle*". Les trois offices devront également élaborer un "*plan général d'aménagement*" des parcs, en prenant notamment toutes les "*mesures nécessaires*" à leur sécurisation. Ces nouveaux offices auront, par ailleurs, à "*assurer les missions de communication*" en diffusant des "*informations sur la protection, la conservation et la mise en valeur"* des parcs culturels et en participant aux "*manifestations scientifiques, nationales et internationales*". D'une superficie de 168.000 km², le parc culturel de Tindouf, le plus grand des trois parcs culturels, est délimité au nord-est par la wilaya de Béchar, au sud-est par la wilaya d'Adrar ainsi que par les frontières de trois pays voisins (Maroc, Sahara occidental et Mauritanie).

Les parcs culturels de Touat-Gourara Tidikelt et de l'Atlas saharien s'étendent sur une superficie de 38.740 et 63.930 km², respectivement. La création de ces trois offices porte à cinq le nombre de parcs culturels en Algérie, après ceux de l'Ahaggar et du Tassili. Le parc du Tassili 138.000 km² est, depuis 1982, classé au Patrimoine mondial de l'humanité.

ACCUSÉ levez-vous !

INFANTICIDE INVOLONTAIRE

Ragots mortels

Hayat s'était réveillée aux alentours de neuf heures du matin. Son mari s'était levé à six heures trente et était parti à son travail sans même qu'elle s'en rende compte.

PAR KAMEL AZIOUALI

Elle avait veillé jusqu'à trois heures du matin parce que son bébé âgé d'à peine un mois n'avait cessé de pleurer durant la nuit. Elle se pencha sur son berceau et fut toute contente de le voir dormir d'un sommeil profond. Elle se leva et fit bouillir du lait qu'elle mélangea à un peu de café que son mari avait préparé et versé dans le thermos. Après avoir pris son petit déjeuner, elle retourna à son lit. Elle avait tout le temps devant elle puisque son mari ne rentrait que le soir. Hayat était mariée avec Mahmoud depuis quatre ans et ils n'avaient décidé de concevoir un bébé qu'une fois obtenu le logement obtenu grâce à la formule EPLF-CNEP.

Le bébé se mit à pleurer, elle le prit dans ses bras, lui changea la couche et se mit à jouer avec lui. Soudain quelqu'un frappa à la porte. Elle posa son bébé sur le lit, ramena sur lui une couverture et alla ouvrir. C'était Naziha sa voisine de palier avec laquelle elle causait chaque jour que Dieu fait.

- Ah ! Bonjour Naziha !
- Bonjour… Tu ne sais pas ce qui s'est passé en dessous ?
- Non.

- Rachida, tu la connais ? Notre voisine du deuxième...
- Oui ! fit Hayat.
- Son mari est encore rentré ivre-mort hier soir et il l'a battue avec un manche à balai...
- Oh ! Mon Dieu !
- Tu n'as rien entendu ? Elle a pourtant hurlé toute la nuit !
- Non ; je n'ai rien entendu... J'avais fort à faire avec mon petit bébé.
- II lui a cassé toute la vaisselle, tu sais ?
- Oh ! mon Dieu... Et aucun voisin n'a osé intervenir ?
- Qui oserait intervenir de nos jours pour ce genre d'histoires !
- C'est vrai, hélas !
- Et celle du dessus... il paraît que son mari n'a pas de quoi payer la facture de la Sonelgaz
- La pauvre ! fit Hayat, compatissante.
- Le pauvre ? Elle n'avait qu'à ne pas acheter de mouton pour l'Aïd !

Soudain, des cris fusent du palier d'en-dessous et Naziha se mit à jubiler :

- Oh ! Oh ! C'est encore le mari de Rachida qui fait des siennes !

-Tu sembles éprouver du plaisir en l'entendant crier, remarqua Hayat.

- Tais-toi ! laisse-moi écouter ce qu'elle est en train de lui dire.

Les deux jeunes femmes tendirent leurs oreilles et apprirent que la malheureuse Rachida avait décidé de s'en aller chez ses parents et son mari tentait de l'en empêcher : *"Si tu franchis le seuil de la porte, je te tue !"*, lui hurla-t-il à un moment donné.

" Tue-moi ! lui répliqua-t-elle, *tu me rendras un grand service!"*

Soudain, les paroles de la malheureuse devinrent très nettes et les deux femmes comprirent qu'elle venait d'ouvrir la porte et allait probablement sortir de l'immeuble.

- Je rentre pour voir tout de mon balcon ! s'écria Naziha qui s'en alla en courant.

Hayat aussi voulait voir la malheureuse voisine sortir en courant poursuivie par son mari. Elle referma la porte et rentra. Mais comme elle avait peur que des voisines la voient assistant au spectacle comme Naziha, elle voulut faire semblant d'étendre les couvertures et les draps.Elle prit le tout et se mit à le secouer par dessus son balcon, et soudain elle vit quelque chose tomber sur le trottoir. Qu'est-ce que cela pouvait être ? Soudain elle poussa un hurlement strident et sinistre ! C'était son bébé ! Elle avait complètement oublié son bébé, son petit Réda d'à peine un mois ! Elle l'avait jeté du balcon ! Ses cris étaient si forts qu'ils avaient couverts ceux de Rachida.

Le malheureux bébé ne survécut pas. Et imaginez un peu l'horreur qui s'était emparée aussi du mari lorsque sa femme lui avait téléphoné pour lui annoncer que leur bébé était mort !

L'affaire ne s'arrêta pas là. La jeune femme dans un premier temps fut soupçonnée d'avoir jeté volontairement son bébé par-dessus le balcon. Par la suite, elle fut disculpée. Mais son Enfer ne s'arrêta pas là : son mari décida de demander le divorce.

K. A.

AGRESSION

Erreur sur la personne

Nous vous l'avions déjà dit : sortir de chez soi est devenu une entreprise très dangereuse. Et ce n'est pas ce jeune de 20 ans habitant Rouiba qui nous démentira. De quoi s'agit-il ? Kamel est âgé de 20 ans. Bien qu'autour de lui, les jeunes de son âge s'adonnent à toutes sortes de vices malsains, lui, il a un comportement exemplaire. Il ne chique pas, ne fume pas, il ne drague pas non plus mais il a une petite amie avec qui il lui arrive d'avoir des discussions philosophiques interminables. Ils s'aiment mais comme ils n'ont ni les moyens de se marier ni assez d'argent pour s'offrir un après-midi en tête-à-tête, loin des regards et des racontars, ils se rabattaient sur ces discussions qu'ils avaient dans le bus universitaire ou à l'intérieur de l'université, sur un banc en béton. Leur dernière discussion a porté sur le mariage. Kamel l'avait considéré comme étant identique à une Sarl ou chacun apporte une part du capital. Chaque fois que naît un enfant, il y a augmentation du capital. Nacéra, elle, n'est pas du même avis. Pour elle, le mariage dépasse de loin le cadre de la Sarl. C'est un pacte sacré qui peut être solide comme du granit ou aussi fragile qu'un fétu de paille… Cela dépend du comportement de chaque membre du couple.

Il était 19h ce jour-là, lorsque Nacéra téléphona à Kamel. Il lui répondit et elle lui dit :

- J'ai 300 DA de bonus alors j'ai décidé de les consommer avec toi.
- Merci, Nacéra… raccroche parce que je suis à la maison. Rappelle-moi dans dix minutes ; je serai dans la rue et nous pourrons discuter.

Kamel trouve malpoli de parler avec une fille sous le toit familial.

Il avisa une grosse pierre se trouvant sous un réverbère et s'assit dessous. Il s'adossa confortablement contre le poteau et sortit son téléphone portable. Cinq minutes à peine s'étaient écoulées depuis qu'il avait dit à Nacéra de le rappeler. Il sourit parce qu'il se rappela que son amie était d'une précision spectaculaire. Elle rappellerait une fois écoulées les dix minutes dont il lui avait parlé peu de temps avant. Il décida de l'attendre. Et il s'empressa aussitôt de disculper sa bien-aimée. Ce n'était pas elle qui le faisait attendre ; c'était lui qui était en avance. Soudain, il entendit quelqu'un l'appeler dans le dos.

- Ya kho ! Ya kho !

Il se retourne et il voit deux jeunes gens d'une vingtaine d'années environ. L'un d'eux, sans crier gare, lui donne un coup de couteau au visage qui lui transperce la joue droite.

Kamel hurle et en même temps il a l'impression d'être happé par un tourbillon. Alors qu'il s'évanouissait, il eut le temps d'entendre une conversation.

- Oh ! Je me suis trompé, ce n'est pas celui qu'on cherche, avait dit une voix.

Et l'autre voix de s'écrier :

- Pardonne-moi mon frère, je t'ai pris pour quelqu'un d'autre.

Pendant que Nacéra lui téléphonait, un voisin emmena Kamel à l'hôpital le plus proche où il subit une intervention assez délicate.

Le jeune homme qui avait agressé Kamel a été arrêté deux heures après son forfait.

Il a été jugé au tribunal de Rouiba. Pour se défendre, il n'arrêta pas de répéter que c'était après un autre qu'il en avait. Quelqu'un qui lui devait de l'argent.

Cinq ans de prison ferme ont été requis contre lui.

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

CONSULTATION N°56/2013

NIF : 099815019058902

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du Décret Présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des Marchés Publics, la Direction de l'Urbanisme et de la Constructions de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation ***N°56/2013 lancé au 27/11/2013*** *relative à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine (plan annuel 2012) :*

Lot 34: *Revêtement en béton bitumineux sur 700 ml commune BENI ZEKKI*

qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est confié provisoirement comme suit :

Lot	Entreprise Retenue	Note Technique	Montant TTC	Délai	OBS
Lot 34: *Revêtement en béton bitumineux sur 700 ml commune BENI ZEKKI*	*ETB TCE MEDJARI AHCENE NIF. 172150080031516 7*	*48.00*	*4.536.800,00*	*65 Jours*	*ENTREPRISE MOINS DISANTE ET PROOPOSEE*

A cet effet, et conformément à l'article 114 alinéa 01 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE REGHAIA
NIF 41 000 20 000 16 08 50 10 38

ANNULLATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°_37_/SPCM/2014

Suite au dépassement du délai impart et non approbation du marche, la commune de Réghaia annule l'attribution provisoire N°132/SPCM/2012 publie dans deux quotidiens nationaux Midi Libre et EL Chibek du 23/08/2012 pour le projet « PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN CENTRE COMMERCIAL « sous sol et R+3 » Au Centre ville de Reghaia.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

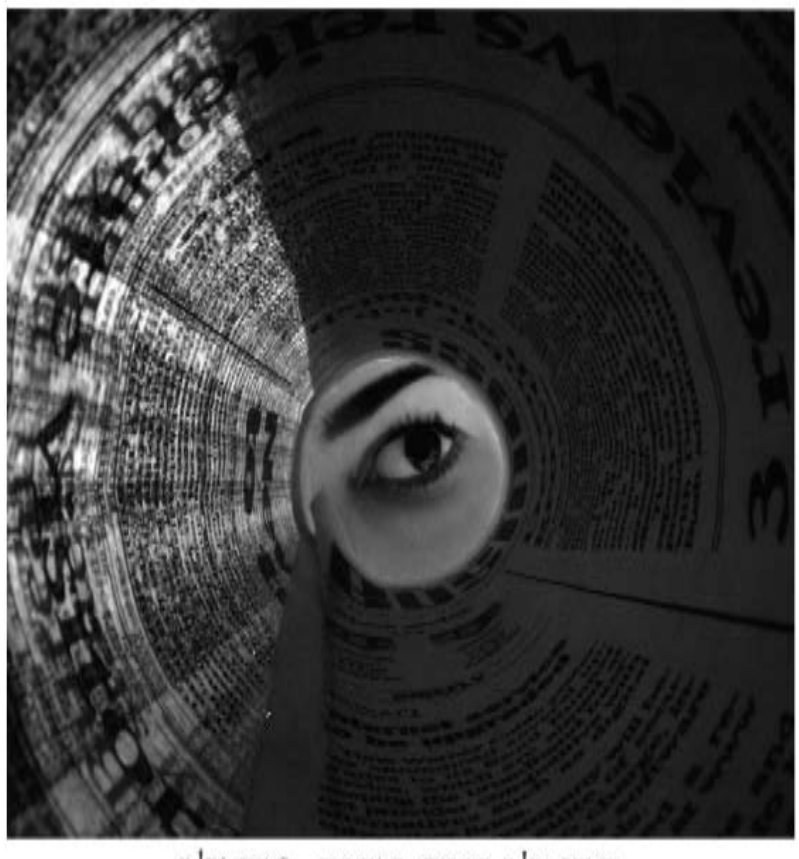

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, **Tél :** 0770.32.44.66, **E-mail :** redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
WILAYA DE TINDOUF

Avis d'Attribution Provisoire

(Adjudication pour l'acquisition du droit au bail
De 20 locaux de commerces sis à la cite 200 logts Université Tindouf)

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du : 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

L'office de promotion et de gestion Immobilière de Tindouf informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés a l'adjudication nationale cachetée pour l'acquisition du droit au bail de 20 locaux de commerces sis à la cite 200 logts université Tindouf du : 02/11/2013 publié aux quotidiens nationaux.

Vu le PV d'ouverture des plis N°56/2013 du : 01/12/2013, après analyse et évaluation des offres, les locaux de commerce sont Attribués provisoirement comme suit :

N°	Nom et Prénom de bénéficies	N° de local	Surface (m^2)	Montant
01	Hmrai Mohamed Ghafour	01	10.70	305.000,00
02	Wakari Mahdjoub	09	10.70	280.000,00
03	Mahrouchai Madjid	10	10.70	460.000,00
04	Mahrouchai Madjid	15	10.70	460.000,00
05	Mammeri Salah Edain	16	33.10	1.000.000,00
06	Mahrouchai Madjid	18	10.70	460.000,00

- Les lots restants (14 locaux) sont déclarés infructueux, vu qu'aucune offre n'était déposée.
- Un délai de 10 jours à compter de la date du présent avis est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours.
- Les soumissionnaires sont invité de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis à prendre connaissance des résultats détaillés et l'évaluation de leur offres et ce conformément aux articles 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du : 07/10/2010 portant réglementation des marches publics, modifié et complété.

FOOTBALL NATIONAL

L'arbitrage, un feuilleton qui revient chaque week-end

Le championnat de Ligue 1 a été marqué cette saison par de nombreuses critiques d'entraîneurs contre les arbitres, coupables, selon eux, d'avoir changé l'issue de pas mal de rendez-vous.

PAR MOURAD SALHI

Cette histoire d'arbitrage est devenue un feuilleton auquel les puristes de la balle ronde assistent chaque week-end. A la JS Kabylie, le président Mohand-Cherif Hanachi n'était jamais tendre avec le corps arbitral. Il est peut-être l'acteur principal de toute cette histoire. Il ne cesse de dénoncer les pratiques antisportives de certains arbitres. Le premier responsable de cette formation phare de Djurdjura semble être déterminé à mener une guerre contre ce fléau qui, selon lui, ne fait que pourrir la pratique footballistique en Algérie. Plusieurs arbitres dits internationaux se sont distingués par leurs faiblesses. Farouk Houasnia, Amalou et la liste est longue de ces arbitres qui n'ont d'international que le nom. Certes, ce phénomène n'est pas nouveau dans le championnat algérien, mais les choses ont pris de l'ampleur ces derniers temps. Un arbitre censé donner l'exemple sur le terrain, préfère n'en faire qu'en sa tête, provoquant ainsi le courroux des entraîneurs ainsi que des dirigeants. Ces derniers qui ne cessent de transmettre des rapports salés, pratiquement chaque week-end, constatent que ce n'est finalement que du noir sur blanc, et leurs dossiers se trouvent toujours dans un coin au frigo. Des arbitres connus sur la scène footballistique nationale pour leur complicité doivent être radiés définitivement du corps arbitral. Mais est-ce suffisant pour mettre un terme à ce fléau qui continue à pourrir le sport roi en Algérie ? Certainement non. La Ligue nationale de football doit revoir sa politique en matière d'arbitrage au lieu d'infliger à ces arbitres à chaque fois de simples sanctions puis elle leur permet par la suite de revenir par la grande porte et continuer à salir un peu plus le football algérien. C'est vrai que l'Algérie ne détient pas *« les droits »* de cette histoire, mais les choses ont atteint un niveau très grave dans notre pays. La sonnette d'alarme a été tirée et les responsables du football en Algérie doivent prendre les mesures qui s'imposent pour éviter toute éventuelle crise.

Le classico entre l'USM Alger et la JS Kabylie a montré pas mal de choses et les exemples sont multiples. Les supporters se posent des questions sur le pourquoi de toute cette pourriture dans le football national et ignorent s'il y a des intérêts qui dépassent vraiment le cadre du football.

M. S.

COUPE D'ITALIE, DEMI-FINALES RETOUR

Yebda et Ghoulam à un pas de la finale

Les deux internationaux algériens Hassan Yebda (Udinese) et Faouzi Ghoulam (Naples) joueront mardi et mercredi avec leurs clubs respectifs pour une place en finale de la Coupe d'Italie, à l'occasion des demi-finales (retour). Jamais championne d'Italie, l'Udinese n'a disputé qu'une seule finale de Coppa Italia, pour la première édition, en 1922, qu'elle avait perdue contre Vado, aujourd'hui en Serie D (4e division). Les Petits Zèbres joueront pour l'histoire à Florence, où ils se rendent avec l'avantage d'un but (2-1). Le club frioulan, distancé en Serie A (14e), n'a plus que la Coupe pour retrouver la scène continentale. Hassan Yebda, qui avait rejoint l'Udinese en provenance du FC Grenade (Liga espagnole) en janvier, pour un prêt jusqu'à la fin de la saison, devrait être titularisé à nouveau, après avoir effectué ses grands débuts dans le onze de départ samedi face au Chiévo Verone (3-0), en championnat. L'autre demi-finale opposera au stade San Paulo, Naples à l'AS Rome, dans une rencontre indécise et ouverte à tous les pronostics. Le duel entre les deux poursuivants de la Juve en Serie A promet, après le splendide match aller entre deux équipes très offensives (3-2 pour la Roma). Le défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, signataire d'un contrat de quatre ans et demi en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France), devrait être reconduit dans le l'équipe type de l'entraîneur espagnol, Rafael Benitez. Si la Roma vise la dixième finale de rang, après celle perdue l'année dernière face au grand rival de la Lazio (1-0), Naples, distancé en Serie A, à 13 points de la Juventus, n'a plus que cette Coupe et l'Europa League pour gagner un trophée cette année

Ligues 1 et 2

Tahmi promet aux clubs la gestion des stades les jours de matches

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a promis d'instruire les directeurs des Offices des parcs omnisports (Opow) du pays de céder la gestion de leurs stades aux clubs de football des deux Ligues professionnels "les jours des matches", a appris l'APS lundi auprès de Mohamed El Moro, membre du bureau exécutif de l'association des clubs professionnels. Cette décision a été prise lors de la réunion ayant regroupé le responsable de la tutelle, le président de la Fédération algérienne de football et les présidents des clubs, dimanche au centre technique de Sidi Moussa (Alger), pour débattre des problèmes entravant la réussite du professionnalisme dans le pays. "Il s'agit de l'une de nos revendications que nous avons formulées au ministre. Ce dernier s'est montré d'ailleurs très coopératif et nous a promis de donner des instructions dans ce sens aux responsables des Opow à travers tout le territoire national", a indiqué El Moro, également président de l'ASM Oran (Ligue 2). Plusieurs présidents de clubs contestent la gestion des directions des Opow de leurs stades le jour des rencontres, estimant qu'ils sont toujours lésés, notamment en matière de recettes. "Il est clair que l'on n'a pas les capacités de gérer les Opow en permanence, mais on peut le faire les jours des matches. Cela réglera beaucoup de nos problèmes et nous permettra également d'aspirer à une meilleure entrée d'argent", a encore expliqué El Moro, qui fait partie des trois représentants des deux Ligues professionnelles dans la commission de coordination MJS-FAF-Clubs créée dimanche pour trouver des solutions aux problèmes entravant la bonne marche du professionnalisme en Algérie. Cependant, certains stades où sont domiciliés des équipes des deux Ligues, appartiennent aux autorités communales et non pas aux directions de la jeunesse et des sports, ce qui constituerait un obstacle pour l'application de la nouvelle instruction du ministre de la tutelle. Mais El Moro a précisé que Tahmi a donné des assurances pour que cette mesure soit appliquée dans tous les stades, "quelle que soit leur nature".

PROFESSIONNALISME

La commission de coordination tiendra sa première réunion le 24 février

La commission de coordination MJS-FAF-Clubs, créée dimanche lors de la rencontre qui a regroupé le ministre de la Jeunesse et des Sports, avec le président de la Fédération algérienne de football et les présidents des clubs des deux Ligues professionnelles, tiendra sa première réunion le 24 février prochain, a appris l'APS lundi auprès d'un membre du bureau exécutif de l'association des clubs professionnels. Lors de cette première réunion, il sera question, notamment, de débattre du statut particulier des clubs réclamé par les présidents de ces derniers, selon, Mohamed El Moro, le premier responsable de l'ASM Oran (L 2, Algérie). *"Le ministre s'est montré compréhensif au sujet de notre revendication de doter les clubs professionnels d'un statut particulier. Cela s'est traduit d'ailleurs par la création de cette commission regroupant des représentants de son département, de la FAF et des clubs"*, a déclaré El Moro. Transformé en sociétés sportives par actions (SSA) depuis l'été 2010, les clubs professionnels des deux Ligues estiment que leurs nouvelles entités ne peuvent être régies par le code du commerce, comme c'est le cas jusque-là. *"Moi, j'ai toujours dis que réglementairement, les SSA ne sont pas régies par le code du commerce, comme on nous l'a fait croire pendant quatre années. Ce n'est que cette fois-ci que tout le monde en a pris conscience, ce qui rend légitime notre revendication de bénéficier d'un statut particulier"*, a encore expliqué El Moro. Il a fait savoir, en outre, qu'en attendant que la nouvelle commission trouve une solution à cette problématique, toutes les obligations recommandées par le code du commerce envers les SSA, notamment en matière des charges relatives aux services des impôts et de la sécurité sociale, sont *"gelées"*. Les clubs algériens ne se sont pas acquittés de leurs redevances envers les deux services en question depuis le passage du sport roi dans le pays au mode professionnel. Cela a engendré des dettes importantes que le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, avait prévu, dans un premier temps de les régler en payant des sommes forfaitaires.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

OFFICE PUBLIC DES VENTES AUX ENCHERES ET PRISEES
Maître : NOUI Bellabas commissaire-priseur prés le tribunal d'El Harrach,
01 rue Cheikh El Ibrahimi El Harrach ALGER mob05-59-26-43-40 06/61/20/25/25-
email :cpnoui@yahoo.fr internet site www.almagharibia.net
AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Uniquement par soumissions cachetées et sur présentation du cahier de charges
بيع بالاظرفة المختومة فقط و باستظهار دفتر الشروط للمشاركة

IL sera procédé le 17/02/2014 à 09h30 à la salle des fêtes Mohammedia la vente aux enchères publiques des objets mobiliers ci-dessous indiqués.
1-Au profit de : AL ELEC SPA .OUED SMAR- ALGER - Cahier des charges à retirer au bureau du commissaire-priseur(+de listes et détails) internet site www.almagharibia.net

Désignation	Lot
Matériels électriques (Hors d'Usage) vétuste	01
Matériel et mobilier de bureau, éléments de bureau, outillage, matériel de sécurité, équipements sociaux, ustensiles, matériel informatique, climatiseurs et divers, Hors d'usage, de récupération. vétuste	02
MATERIEL ELECTRIQUE DIVERS Candélabres et Luminaires Philips , Plafonnier, Projecteurs, Réglettes, Bornes ,chemins de câbles, lignes canalis,tiges,faux plafonds,poste de livraison ,différents types/model neuf	03à54
Matériels hors d'usage (Outillage, Equipement sociaux, Equipement de bureau, Matériels de sécurités, Mobilier de bureau, Ustensile de cuisine) vétuste	55
06 Camions de LevageIVECO en panne ACG	56à61
05 Camions TP IVECO / BERLIET +01 plateau en panne ACG	62 à66
04 Camions Benne FIAT/ SNVI +01plateau MAN en panne ACG	67à71
02 Véhicule de Liaison DAEWOO en panne ACG Im 15928 199 16 +15937 199 16	72à73
Camionnette SSANGYONG accidentée SCG Im62623.00.09+Véhicule Tout terrain NIVA Im13098 102 16	74à75
Retro chargeur CASE en panne ACG im 05647 16	76
02 Tracteurs Agricoles CIRTA en panne im 00561 577 16 + 00076 675 16 ACG+ SCG	77
02 Remorques Agricoles BENBADIS 4960 -S/M	78
02 Treuils de Déroulage +03 Tring Ball+05 Cric Rouleur CPA+03 Girafes hydrauliques+02 chariots de roulottes+ 04 Cabines sahariennes +01Baraque+ Chambre Froide ENAPAT+04 Citernes a Eau+ Lots de pièces de rechange usagés	79à89
02 Bulldozer KOMATSU D50 - 15 ACG/ Bulldozer FIAT ALLIS FD 30 B ACG	90à91
02Camions TP FIAT +02 Camions Plateau SONACOME B230+Camion Citerne FIAT 619 N1P+ Camion Echelle RENAULT	92à95
03 Tracteurs Routiers/ (01) SNVI TB 260+(02) HINO HE 445	96à98
Deux chariots de roulottes Marque : COMETTI	
CONDITIONS DE VENTE : se référer au cahier des charges/ contre paiement de 500DA OBLIGATOIRE : 21%caution عربون +versement au trésor+paiement total dans 05 jours +participation uniquement sur présentation du cahier des charges	99

Midi Libre. 11 février 2014 Ref. 014/14

MIDI Libre
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Clafoutis aux fèves

Ingrédients :
500 g de fèves fraîches
35 cl de crème liquide
40 cl de lait
6 œufs
6 c. à café de maïzena
35 g de beurre
Sel, poivre
Préparation :
Préchauffer le four th 6 (180°).
Plonger les fèves une minute dans l'eau bouillante. Les égoutter et les rafraîchir sous l'eau froide. Retirer la fine peau les recouvrant.
Beurrer un moule rectangulaire.
Dans un saladier, fouetter les œufs avec la maïzena. Verser le lait et la crème en filet, sans cesser de fouetter. Ajouter les fèves. Saler et poivrer. Mélanger délicatement. Verser la préparation dans le moule beurré.
Enfourner et faire cuire 20 minutes.
Sortir le moule du four, laisser tiédir et servir coupé en tranches épaisses, avec une salade verte

Gâteaux au fer à beignet

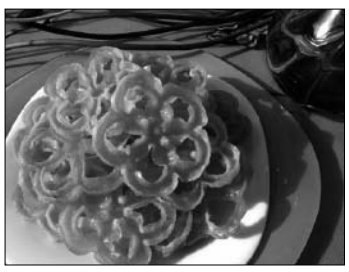

Ingrédients :
3 œufs
3 c. à soupe de farine
1 c. et demie à soupe de maïzena
1 pincée de sel
Huile pour la friture
Miel
Préparation :
Incorporer dans un récipient la farine tamisée, la maïzena, le sel. Mettre dans un saladier les œufs, les battre à l'aide d'un fouet, ajouter petit à petit le mélange farine-maizena, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte très légère.
Faire chauffer l'huile de friture dans une poêle profonde et faire chauffer le fer à beignet dans l'huile chaud.
Plonger le fer sur la surface de pâte, il faut qu'une fine couche de pâte se colle sur le moule, le replonger tout de suite dans l'huile chaude, le beignet se détache du moule, laisser dorer de deux côtés, retirer les beignets avec une écumoire et les plonger quelques minutes dans le miel, répéter la même opération jusqu'à l'épuisement de la pâte.

MODE ET LOOK

Les bons choix de nuances et de couleurs

Avant d'acheter un vêtement, vous êtes-vous déjà demandé si vous faisiez les bons choix de nuances et de motifs pour votre type de silhouette ? Voici, cas par cas, les meilleurs coloris pour paraître à votre avantage.

Tailles fortes

On a souvent conseillé aux femmes plus enveloppées d'opter pour le noir ou le marine dans le choix de leurs vêtements afin d'obtenir un effet amincissant.

Selon les spécialistes du relookage, le beige, l'écru ou le rouge, par exemple, sont des teintes qui peuvent également être très avantageuses : Optez pour une combinaison ton sur ton. Une silhouette habillée d'une seule teinte en différentes nuances sera allongée et amincie. Il est également important de choisir des matières fluides qui tombent bien, sans souligner les rondeurs. En ce qui a trait au motif, privilégiez les fines rayures verticales, le pied-de-coq et le pied-de-poule. Évitez les carreaux et les imprimés extravagants. Pour les motifs fleuris, recommande de choisir des fleurs de grosseur moyenne ne proposant pas trop de couleurs contrastantes dans le dessin.

Silhouettes filiformes

À l'inverse, les femmes dont la silhouette est très mince ou dont la taille ou les seins sont peu définis auront avantage à porter des couleurs très vives, des imprimés audacieux et des juxtapositions de vêtements contrastés. En faisant des coupures marquées entre les couleurs et les motifs, du haut et du bas du corps, la silhouette prendra de l'ampleur. La règle d'or pour ce type de taille.

Cacher les défauts

Les femmes qui ont une silhouette en forme de pomme seront mises en valeur par les pastels. Elles choisiront pour le haut un ensemble coordonné de couleur douce agencé avec un pantalon neutre ou une jupe foncée, qui rétablira l'équilibre entre le haut et le bas du corps. À l'opposé, les femmes qui ont des cuisses et des fesses plus fortes (silhouettes en forme de poire) devraient opter pour les couleurs sobres et monochromes.

Touches de couleurs

En matière de couleur et de silhouette, l'important est d'optimiser nos atouts par des punchs de couleurs et de dissimuler nos défauts par les nuances neutres ou le noir. Par exemple, vous pouvez souligner la taille par une ceinture colorée, de jolies jambes par un bas à motif original. De nos

jours, il n'y a plus d'a priori concernant les couleurs: on peut porter du blanc ou des pastels l'hiver, du noir l'été, les couleurs vives comme le rose ne sont plus réservées aux plus jeunes. L'erreur la plus fréquente en matière d'habillement reste encore de choisir des vêtements trop petits qui ne nous font pas bien..

Les essentiels de la garde-robe

Certains vêtements s'usent au bout d'une ou deux saisons, d'autres dorment dans la garde-robe pendant des années ! Heureusement, il y a des basics qui traversent les années avec élégance. Quels sont les essentiels de la garde-robe féminine ?

Un pantalon noir

Choisissez-le en laine fine quatre-saisons, avec une légère doublure pour plus de confort. Un modèle dont la taille est à la bonne place sera préférable au modèle taille basse. Jambes pas trop évasées.

Une petite robe noire

Une petite robe à mi-genou est un passe-partout hyper pratique. Optez pour un modèle seyant, mais pas ajusté. Pour le chic, portez-la avec de jolis bijoux, avec un veston pour une occasion plus officielle ou avec le blouson en denim, pour une allure plus décontractée.

Un chemisier blanc

De très bonne qualité, blanc, en coton extensible. Misez sur une coupe masculine, un modèle près du corps et d'une finition soignée.

Quelques cols roulés fins

Pour l'hiver, le col roulé remplace le chemisier, avec une jolie jupe ou votre pantalon noir. Pour que celui-ci soit seyant, il doit être ajusté et fait d'une belle matière. Les couleurs de base à privilégier : ivoire, noir et rouge.

Une jupe droite

Une jupe fuseau noire ou de couleur vive qui se termine en bas du genou avantage la plupart des silhouettes. Préférez pour un modèle fendu sur le côté, plus séduisant.

De beaux accessoires

Rien de tel que les accessoires! L'achat d'une bonne paire de gants de cuir ou d'un sac de luxe pourra être rentabilisé avec les années.

À la mode avec les indémodables

Avec une garde-robe qui contient ces basics, vous aurez le loisir à chaque saison d'agrémenter vos classiques de quelques nouveautés en vogue. Pour les coups de cœur de la saison, préférez les éléments bon marché et associez-les avec vos essentiels.

Trucs et astuces

Éliminer une petite brûlure sur un meuble

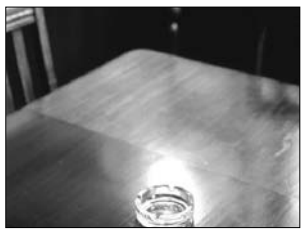

Une brûlure mineure sur un meuble disparaîtra si vous la frottez avec de la mayonnaise et de la cendre de cigarette.

Entretien du marbre

Nettoyez la pièce de marbre avec un mélange de gros sel et de jus de citron et

Entretien d'un balai en fibres plastiques

Lavez votre balai de temps en en temps dans un seau d'eau chaude avec un peu d'ammoniaque et de produit pour lave-vaisselle.

Entretien d'une bouteille thermos

Pour nettoyer une bouteille Thermos sans produits chimiques, mettez des grains de riz crus et un peu d'eau chaude.
Refermez la bouteille, secouez vigoureusement pendant quelques minutes et le tour est joué.

O. A. A.

Mots Fléchés N°90

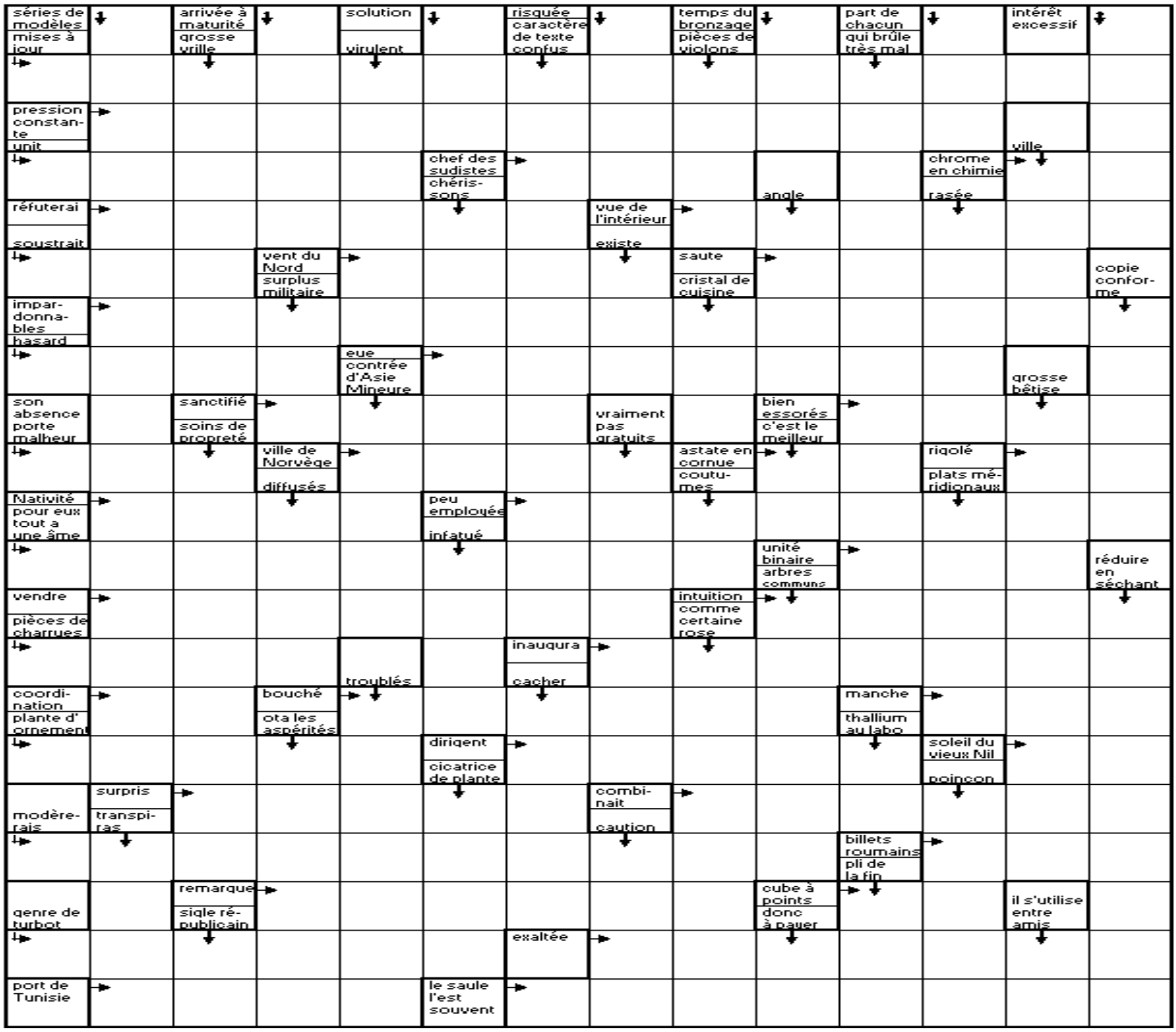

SUDOKU N°90

					2			3
9					8		6	
6	7			3	9			
		4			3	2		
2				8		1	7	4
								8
		2			5	3		
	1							7
		5						

SOLUTION SUDOKU N°89

4	2	6	5	3	7	8	9	1
7	5	3	9	1	8	4	6	2
9	1	8	6	4	2	3	5	7
8	3	4	7	2	9	5	1	6
5	7	9	1	6	3	2	8	4
2	6	1	8	5	4	7	3	9
1	9	7	4	8	5	6	2	3
3	4	5	2	9	6	1	7	8
6	8	2	3	7	1	9	4	5

SOLUTIONS MOTS FLECHES N°89

```
• M • F • T • D • P • J • S
L A B O R I E U S E M E N T
• G E R O N T O C R A T I E
R I S E T T E • A I R E • W
• S T R I E • A L L I E R A
E T I E R • A M P L E • A R
• R A N A T R E • E R A R D
L A I T • E C R O U A • E S
• T R • P I T E U X • A M •
C U E I L L I • I • M I E N
• R • C A L Q U E R A • N E
D E M I N E U R • E R A T O
• • O B • S E G M E N T • M
S O D A S • S E U L E T T E
• P I S T A • R A • S I O N
N E F • E N T A I S • E P I
• R I A N T E • E R O D E E
B E A U C E • A N • S I R •
• R • G I • M I T E S • O U
L A M E L L E S • S U O N S
• S A S S E R E N T • O S A
```

Science décalée : *Dr House* aide un médecin à faire un diagnostic

Un Allemand de 55 ans souffrait de symptômes étranges dont personne ne parvenait à trouver l'origine. Avant qu'un médecin ne se souvienne d'un épisode de la série télévisée Dr House dans lequel une patiente se portait mal à cause d'une intoxication au cobalt…

Dr House, dont le personnage central était joué par Hugh Laurie, était une série diffusée entre 2004 et 2012. Ce médecin diagnosticien se distingue par sa perspicacité, mais surtout son cynisme terrible, auquel il n'hésite pas à recourir dans des situations dramatiques. *Dr House, saison 7, épisode 11*. Arlene, la mère de la directrice de l'hôpital où officie Gregory House souffre de divers symptômes que l'équipe de médecins ne parvient pas à expliquer. Avant qu'in extremis, le diagnosticien finisse par en trouver la cause : une intoxication au cobalt. Une histoire anecdotique ? Oui. Mais qui a peut-être sauvé un patient allemand, apprend-on dans la très sérieuse revue médicale britannique *The Lancet*.

Le contexte : inspiré de faits fictifs

La fiction s'inspire souvent de la réalité, comme c'est souvent précisé au début ou à la fin des œuvres. Même parfois dans des films d'anticipation, qui évoquent des technologies qui n'existent pas encore, mais qui pourraient prochainement voir le jour car des scientifiques travaillent déjà sur la question. C'est par exemple le cas du célèbre gant qui permet au personnage incarné par Tom Cruise dans *Mission impossible : Protocole Fantôme* d'escalader un gratte-ciel. Cette technologie s'inspire d'un lézard étonnant, le gecko, capable de défier la gravité.

Parfois en revanche, on constate l'inverse. Des chercheurs de l'université Harvard et du MIT travaillent, par exemple, à l'élaboration du fameux sabre laser de la saga *Star Wars*. Il se murmure également que le grand Google lui-même s'inspirerait des capacités informatiques de l'Enterprise, le vaisseau-amiral de *Star Trek*, pour améliorer son moteur de recherche. Plus tristement, des soldats de l'armée états-unienne se sont inspirés des méthodes de torture de Jack Bauer, héros de la série 24 heures chrono, pour faire parler des prisonniers capturés lors de la dernière guerre en Irak. Mais il arrive, heureusement, que la fiction puisse aider à faire le bien. L'intérêt important du public pour les séries médicales et le sérieux travail effectué par les équipes pour coller le plus près possible à la réalité amène parfois des situations insolites. Comme le cas récent d'un patient allemand de 55 ans, sauvé par Dr House, ou plutôt par Juergen Schaefer, de la clinique universitaire de Marbourg, qui s'est souvenu d'un épisode pour traiter son malade. La prothèse de la hanche du patient, en métal, a été abîmée. Le cobalt et le chrome circulaient donc à un taux anormalement élevé et toxique dans le sang, à l'origine de tous ses symptômes.

La clairvoyance de Gregory House

Les problèmes ont commencé en 2011 pour ce quinquagénaire. Subitement, il a présenté des symptômes difficiles à expliquer : insuffisance cardiaque sévère, fièvre intrigante, déficiences visuelle et auditive fortes, hypothyroïdie, inflammation de l'œsophage. Il arrive à la clinique en mai 2012. Le personnel soignant apprend qu'en novembre 2010, le patient a subi une opération de changement de prothèse de hanche, la première, en céramique, ayant été cassée. Elle a été remplacée par une nouvelle, métallique.

Plongeant dans sa mémoire, Juergen Schaefer repense à un épisode de Dr House, intitulé Médecin de famille, dans lequel la victime était touchée par une intoxication au cobalt. Un épisode qu'il connaît bien car il le diffuse à ses étudiants à titre pédagogique. Des radiographies sont entreprises, révélant des débris métalliques coincés dans la hanche. Des examens sanguins sont alors effectués. Ses intuitions étaient bonnes : des taux anormalement élevés de cobalt et de chrome confirment le diagnostic. Aussitôt, le métal est retiré. Quelques mois plus tard, les paramètres sanguins retrouvent leur niveau normal et bon nombre de symptômes reculent. Seules la vue et l'audition peinent à être récupérées.

Les faits narrés dans cet épisode de *Dr House* se basent évidemment sur des connaissances acquises par les recherches médicales. Depuis une cinquantaine d'années maintenant, on connaît les dangers d'une intoxication au cobalt sur le cœur. Les premiers cas ont été documentés avec la malheureuse histoire des cardiomyopathies des buveurs de bière québécois, qui ont fait 20 morts entre 1965 et 1966 à cause d'un alcool riche en sulfate de cobalt. Les travailleurs exposés à ce métal ont également pu en pâtir.

Mais les troubles liés aux prothèses de hanche restent bien moins fréquents. En effet, bon nombre d'entre elles se composent de cobalt (70%), de chrome (25%) et de molybdène (5%), qui assurent la bonne qualité et la stabilité de la structure. Généralement, tout se passe bien. Mais il arrive parfois qu'un défaut de fabrication ou dans le placement de la prothèse engendre des troubles graves, voire mortels. Qui n'échappent pas à la sagacité des médecins dans les séries… mais aussi dans la vraie vie.

Amputé, il retrouve le sens du toucher grâce à une prothèse révolutionnaire

Il y a neuf ans, Dennis Aabo Sorensen a été grièvement blessé au bras gauche dans une explosion de feux d'artifice et a dû être amputé. Aujourd'hui grâce au progrès de la science et de la technologie, le jeune Danois de 36 ans a enfin pu retrouver l'usage de son membre manquant mais aussi le sens du toucher. Il s'est porté volontaire pour tester une main artificielle expérimentale conçue pour être reliée aux nerfs du bras.

La prothèse a été développée par des chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en Suisse. Le prototype permet au patient de saisir et manipuler des objets en ajustant la force ou encore d'identifier leur forme et leur texture. Pour parvenir à de tels résultats, les ingénieurs ont équipé la main bionique de capteurs régissant la tension des tendons artificiels du dispositif. Le mouvement est enclenché grâce à des impulsions électriques envoyées à partir des informations qu'émet le patient lorsqu'il manipule un objet. L'implantation de la prothèse nécessite une intervention chirurgicale à laquelle Dennis Aabo Sorensen s'est soumis au sein de l'hôpital Gemelli de Rome, en Italie. L'opération réalisée par une équipe de chirurgiens et neurologues, a consisté à implanter les électrodes dans le haut de son bras gauche amputé. Trois semaines plus tard, les électrodes ont été branchées et le patient a pu tester sa nouvelle prothèse, les yeux bandés et équipé d'écouteurs afin de ne dépendre que du sens du toucher. Au total, l'essai clinique a duré une semaine au terme de laquelle les électrodes ont été retirées, conformément à la législation européenne qui dirige les essais cliniques.

Des sensations retrouvées

Les résultats des tests ont été publiés mercredi dans la revue *Science Translational Medicine*. "*C'est la première fois que nous parvenons à rétablir une perception sensorielle en temps réel avec une prothèse*" a indiqué dans un communiqué Silvestro Micera, directeur des travaux de recherche. Dennis Aabo Sorensen témoigne quant à lui de son expérience : "*J'ai pu ressentir des sensations que je n'avais plus ressenties depuis neuf ans"*. Une perspective essentielle quand il s'agit d'essayer de restaurer les capacités perdues par des personnes amputées et sur laquelle les chercheurs travaillent depuis de nombreuses années.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

LAMPE À INCANDESCENSE

Inventeur : Tomas Alva Edison **Lieu : États-Unis**

Dans son laboratoire de Melo Park dans le New Jersey,Tomas Alva Edison réussit à faire fonctionner la première ampoule à incandescence. En guise de filament, il utilise un bambou du Japon dans une ampoule sous vide alimentée par de faibles voltages. En se carbonisant, le bambou relié à deux fils de platine conducteurs de l'électricité, produit une lumière électrique.

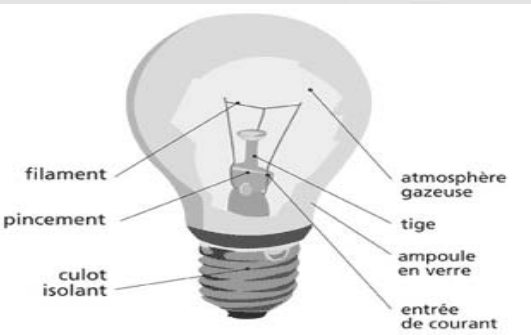

ENQUÊTE D'ACTION VOLS, RIXES ET ARNAQUES : TENSIONS DANS LES...

22h35

De riches appartements cambriolés, des portables dernier cri arrachés et de fortes sommes d'argent subrepticement volées aux distributeurs : à Paris, une criminalité bien ciblée sévit dans les IXe et XVIIe arrondissements. La particularité de ces quartiers est qu'ils ont deux visages : d'un côté, les immeubles haussmanniens des artères chics et à quelques rues, des zones plus troubles où la marchandise volée s'écoule sous le manteau. «Enquête d'action» a suivi les policiers qui connaissent ces arrondissements comme leurs poches. Planques, filatures en civil et interpellations musclées : ils traquent les voleurs au fil de leurs patrouilles

ÇA RESTE ENTRE NOUS

22h35

Patrick n'a pas une minute à lui. Non seulement il est débordé dans son travail, mais il doit également partager le temps libre qui lui reste entre les deux femmes qu'il aime : son épouse, Hélène, qui lui a donné deux garçons, et sa maîtresse, Élisabeth, avec qui il a eu une petite fille. Les deux femmes ignorent tout de l'existence de l'autre, mais habitent des maisons identiques, séparées de seulement quelques kilomètres. Patrick parvient à jongler avec sa double existence. Tout va bien, jusqu'au jour où Hélène lui réserve une surprise pour son anniversaire et Élisabeth compte absolument sur lui pour l'accompagner au mariage d'un voisin

SECRETS D'HISTOIRE NAPOLÉON ET LES FEMMES

23h05

L'équipe de «Secrets d'histoire» se rend aux châteaux de la Malmaison, de Compiègne, et de Fontainebleau, pour comprendre les relations qu'entretenait l'Empereur avec Joséphine puis Marie-Louise. Ses deux femmes ont connu toutes les deux la face cachée tortueuse du vainqueur d'Austerlitz. Un portrait sans retouche : deux heures d'épopée et de découverte dans les alcôves de l'Empire... Stéphane Bern retrace l'itinéraire de la très élégante Joséphine de Beauharnais, sa passion pour les arts, la cuisine, la mode, qui, aujourd'hui encore, inspire de nombreux artistes. C'est avec et par Joséphine, première femme de l'Empereur, que le style Napoléon Ier prend tout son essor

PLUS BELLE LA VIE

20h35

Alors que Céline poursuit sa descente aux enfers et se voit encerclée de toutes parts par la mort, Angelo Soriani n'a, quant à lui, plus rien à perdre. Considérant que la police a brisé le code d'honneur tacite qui régit les rapports flics-truands, Angelo va décider de se lancer dans une vengeance sans limites... De son côté, Boris, paniqué, voit débarquer sa mère au Mistral. Face au caractère bien trempé de celle-ci et afin de ne pas la décevoir, il va s'enfoncer dans le mensonge, entraînant avec lui Wendy, Wanda et Djawad. La Saint-Valentin approche, Guillaume est sollicité par une mystérieuse amoureuse qui lui promet, pour l'occasion, la soirée de ses rêves

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MALAISE AU PAYS DE LA PROTHÈSE

22h30

Ce documentaire rappelle quelques exemples édifiants, celui notamment de la société Medtronic, qui produit 50 % des défibrillateurs implantés dans le monde et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars. Une série de ces appareils comportait une électrode défectueuse, ce qui a provoqué la mort de plusieurs malades. D'autres ont survécu par miracle, comme le journaliste Dagobert Lindlau, qui a décidé de mener une enquête après sa mésaventure. Le film recueille ainsi le témoignage de Christine Terrade, victime des implants mammaires PIP. Contrairement aux médicaments, les dispositifs médicaux ne sont pas soumis à une autorisation de mise sur le marché

OFF ! SECRETS ET COULISSES DANS LES COULISSES DU LUXE

20h45

Ce soir, l'animatrice Alexandra Alévêque fait rentrer le téléspecteur dans les coulisses des palaces à travers deux reportages inédits. L'équipe de «Off ! Secrets et coulisses» frappe tout d'abord à la porte de l'un des douze palaces français pour y découvrir le fonctionnement de ce genre d'établissement : le Park Hyatt Paris-Vendôme. Ensuite, cap vers la Méditerranée, pour une croisière sur le paquebot «MSC Splendida», où 4000 passagers profitent des prestations de luxe offertes par cet hôtel flottant

STAR WARS : EPISODE VI - LE RETOUR DU JEDI

20h50

L'Empire galactique est plus puissant que jamais : la construction d'une nouvelle arme, l'Étoile de la Mort, menace l'univers tout entier... Arrêté après la trahison de Lando Calrissian, Han Solo est remis à l'ignoble contrebandier Jabba Le Hutt par le chasseur de primes Boba Fett. Après l'échec d'une première tentative d'évasion menée par la princesse Leia, également arrêtée par Jabba, Luke Skywalker et Lando parviennent à libérer leurs amis. Han, Leia, Chewbacca, C-3PO et Luke, devenu un Jedi, s'envolent dès lors sur la lune forestière d'Endor, afin dedétruire le générateur du bouclier de l'Étoile de la Mort et permettre une attaque des pilotes de l'Alliance rebelle. Conscient d'être un danger pour ses compagnons, Luke préfère se rendre aux mains de Dark Vador, son père et ancien Jedi passé du côté obscur de la Force

PERSON OF INTEREST ÉTAT CRITIQUE

22h35

Leon Tao se retrouve à nouveau en danger de mort. Reese le sauve in extremis, mais il ne peut continuer à assurer sa sécurité. Il l'emmène donc les yeux bandés en lieu sûr, le temps que Finch et lui s'occupent du nouveau numéro : Maddy Enright. La jeune femme est un des meilleures chirurgiennes du coeur de l'État de New York. Mais alors qu'elle s'apprête à faire un pontage à Oliver Veldt, un magnat de l'énergie, elle est la cible d'un chantage mortel. Soit elle tue Veldt en simulant un accident au bloc, soit sa compagne Amy, qui passe sa journée dans un parc, est abattue par un sniper

MIDI Libre Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Emma Watson

timide et introvertie !

Emma Watson sera à l'affiche du film de Darren Aronofsky, Noé. Emma a eu un parcours atypique qui est loin de lui monter à la tête elle avoue être très timide, malade en société !

Julie Gayet

absente au traditionnel déjeuner des nommés au César

Julie Gayet, pourtant nommée pour le César du meilleur second rôle féminin dans Quai d'Orsay, n'a pas participé, samedi 8 février, au traditionnel déjeuner des nommés organisé au Fouquet's.

Camille Rowe

le nouveau visage de Rag & Bone

Camille Rowe a fait l'ouverture du show automne-hiver 2014/2015 de Rag & Bone qui s'est tenu hier dans la Grosse Pomme. Elle a également défilé pour Victoria's Secret... à suivre.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h14
Dohr	13h02
Asr	15h59
Maghreb	18h22
Icha	19h44

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2100 | Mardi 11 février 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

OPTIMISÉ POUR LES PLATEFORMES MOBILES

Un nouveau site internet de l'APS

L'agence nationale de presse Algérie presse service (APS) a mis en ligne lundi une nouvelle version de son site internet (www.aps.dz) optimisée pour s'adapter aux plateformes les plus récentes du web mobile, tout en réservant une grande place aux supports multimédias. Plus aéré, plus dynamique et avec une interface très pratique, le nouveau site de l'APS a mis à profit les mises à jour des applicatifs pour être en harmonie avec les différents supports, tels que les smartphones et autres tablettes numériques. Avec l'introduction récente en Algérie de la téléphonie mobile de troisième génération 3G++, l'ergonomie du site a été repensée et redessinée pour s'adapter à la navigation tactile, prenant en considération les systèmes d'exploitation mobiles (iOS, Android, Windows Mobile, etc.) ainsi que différents navigateurs comme Safari, Opera et Internet Explorer Mobile. Le nouveau site de l'agence, un "pure player" diffusant un contenu exclusivement en ligne, se démarque de son apparence antérieure par un design plus moderne. Sa page d'accueil a été relookée pour réserver une grande place aux supports multimédias (photos, vidéos, infographie et documentaires numériques). Conçu pour s'adapter à l'animation de l'information, le site web procure une navigation aisée avec de nouveaux accès rapides permettant de mieux apprécier la diversité du contenu mis en ligne et y accéder de façon pertinente aux informations les plus récentes. Le site de l'agence permet ainsi de surfer plus facilement entre les différentes rubriques dont le contenu est enrichi par "rich media". Reprenant une partie de la production du contenu de l'APS -- la totalité est réservée aux abonnés --, le nouveau aps.dz s'articule autour de plusieurs rubriques (Algérie, économie, culture, sport...), certes classiques, déclinées en trois langues (arabe, français et anglais). Il offre des services mis à la disposition de l'internaute comme l'abonnement gratuit au flux RSS, la newsletter, la recherche facile par mots-clés, ainsi que le lien permettant l'accès aux autres sites régionaux (Est, Ouest, Sud et Centre), ceux de l'abonnement (informations) et de la plateforme photos. Le nouveau site n'a pas omis d'offrir une meilleure interaction avec les réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, Youtube, etc.). L'autre avantage de ce site est qu'il est évolutif, permettant l'intégration de nouvelles fonctionnalités comme la future WebTV de l'agence.

SIDI LAKHDAR, MOSTAGANEM

Des jeunes chômeurs revendiquent des postes d'emploi

Les jeunes chômeurs de la commune de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem, ont organisé dimanche un sit in pour revendiquer des postes d'emploi et l'accélération de l'attribution de locaux commerciaux *"réalisés depuis des années"*. Observant un sit in devant le siège de l'APC, ces jeunes ont réclamé des postes d'emploi dans le cadre des différents projets qui sont en cours, dont les projets d'éclairage public, de travaux publics et d'amélioration urbaine. Certains de ces protestataires ont bénéficié d'équipements et de matériels au titre des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) et revendiquent des projets au titre du programme "Blanche Algérie" ainsi que *"l'accélération de l'attribution de locaux commerciaux réalisés depuis des années"*, ont-ils déclaré à l'APS. Le président de l'APC de Sidi Lakhdar a déclaré à l'APS, pour sa part, avoir reçu les protestataires et leur avoir annoncé que les locaux réalisés dans le cadre du programme du président de la République seront prochainement attribués dans la transparence. Concernant le programme "Blanche Algérie", le même responsable a indiqué que la commune a bénéficié seulement de sept projets qui ont attiré un grand nombre de jeunes chômeurs.

TLEMCEN, LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DE CARBURANT

Mise en échec de plusieurs tentatives

Les services relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont réussi, la semaine dernière, à mettre en échec plusieurs tentatives de contrebande de 9.115 litres de carburant vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. Les brigades des Douanes de Marsa Ben M'hidi, Boukanoune, Ghazaouet et du poste Akid-Lotfi de Maghnia ont opéré ces saisies lors de barrages de contrôle dressées dans les zones frontalières de Mactaa Akebdane, Arbouz, Boughrara, Sebabna, Sidi Amrou, Souani et Sbabna (Ghazaouet) , selon le responsable de la cellule d'information de cette direction. La *"marchandise"* saisie a été découverte à bord de cinq véhicules et chargée à dos de baudets. La valeur vénale du carburant et des moyens de transport est estimée à plus de 4,17 millions DA et celle de l'amende douanière à plus de 23,54 millions DA.

DÉPLACEMENT DE SUPPORTEURS AU BRÉSIL

Les inscriptions se poursuivent timidement dans le Sud

L'opération d'inscription des supporteurs algériens désireux de partir soutenir le onze national au Brésil se poursuit d'une manière *"timide"* dans les wilayas du Sud, à travers les agences de voyages concernées, ont constaté des journalistes de l'APS. Dans la wilaya d'Ouargla, l'on dénombre seulement quatre supporteurs qui se sont présentés à l'agence Touring Voyage Algérie (TVA). Selon son représentant, M. Hamaoui Lakhdar, cette *"timide"* affluence des supporteurs est due au coût élevé du billet proposé à 350.000 DA, ajoutant qu'à ce rythme, *"il est très difficile de savoir si le quota de 20 billets accordés à cette agence sera écoulé"*. Dans la wilaya d'Adrar, le nombre de tickets réservés est de 10, selon la représentation de TVA. Les supporteurs des Verts dans d'autres wilaya du Sud trouvent des difficultés à s'inscrire, à cause de l'absence d'antennes de l'agence de voyage au niveau local, à l'instar des wilayas d'Illizi, Laghouat et El-Bayadh, où les supporteurs intéressés sont contraints de se déplacer vers d'autres wilayas où TVA est implantée pour s'inscrire. Un des fidèles supporteurs des Verts, Moulay Kechta Hassene, a affirmé, à ce propos, que *"n'ayant pas pu trouver d'agence au niveau de la wilaya de Laghouat, j'ai dû me déplacer à Alger pour pouvoir réserver mon billet pour le Brésil"*. Même constat dans la wilaya d'El-Bayadh, où l'absence d'une représentation de TVA, ainsi que le coût élevé du billet proposé, constituent l'entrave de beaucoup de supporteurs désireux d'être du voyage pour le pays de la samba afin de soutenir l'équipe algérienne. Cependant, cela n'a pas empêché certaines personnes aisées, déterminées à réaliser leur rêve, à l'image de H. Laidi, qui s'est déplacé à Oran pour réserver son ticket sur le quota accordé à cette wilaya.

RENFORCEMENT ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réception des grands projets d'ici à 2015

L'Algérie réceptionnera, d'ici à 2015, une grande partie de ses grands projets infrastructurels et pourra dés lors, postuler à abriter, dans d'*"excellentes conditions"*, des compétitions sportives d'envergure, a indiqué, lundi à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi. *"A partir de 2015, et grâce aux grands projets que nous allons réceptionnés d'ici-là, nous serons en mesure d'organiser avec aisance des compétitions internationales, quelles que soient leurs envergures"*, a affirmé M. Tahmi à l'ouverture de la Journée d'étude sur la gestion et l'exploitation des grands ensembles sportifs, organisée à la salle des conférences du stade 5-Juillet. *"Nous avons déjà déposé notre candidature pour l'organisation de la CAN-2019 de football, du Mondial U21 de handball en 2017 et probablement une édition des Jeux méditerranéens"*, a indiqué le ministre, pour illustrer la détermination de l'Algérie à renouer avec l'organisation des grands rendez-vous sportifs. En prévision de la réception des nouveaux projets infrastructurels, le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé d'organiser une journée d'étude pour débattre de la gestion et l'exploitation des grands ensembles sportifs. Plusieurs intervenants étrangers, experts en la matière, présenteront des communications pour faire part à l' assistance de leurs expérience dans ce domaine. L'ensemble des directeurs de la jeunesse et des sports, ainsi que les directeurs des Offices des Parcs omnisports des wilayas sont présents à ce rendez-vous.